

en ligne en ligne

BIFAO 32 (1932), p. 7-52

Raymond Weill

Complément pour « la fin du Moyen Empire égyptien ». Monuments et faits documentaires [avec 4 planches].

Conditions d'utilisation

L'utilisation du contenu de ce site est limitée à un usage personnel et non commercial. Toute autre utilisation du site et de son contenu est soumise à une autorisation préalable de l'éditeur (contact AT ifao.egnet.net). Le copyright est conservé par l'éditeur (Ifao).

Conditions of Use

9782724710885

You may use content in this website only for your personal, noncommercial use. Any further use of this website and its content is forbidden, unless you have obtained prior permission from the publisher (contact AT ifao.egnet.net). The copyright is retained by the publisher (Ifao).

Dernières publications

9782724710922 Athribis X Sandra Lippert 9782724710939 Bagawat Gérard Roquet, Victor Ghica 9782724710960 Le décret de Saïs Anne-Sophie von Bomhard 9782724710915 Tebtynis VII Nikos Litinas 9782724711257 Médecine et environnement dans l'Alexandrie Jean-Charles Ducène médiévale 9782724711295 Guide de l'Égypte prédynastique Béatrix Midant-Reynes, Yann Tristant 9782724711363 Bulletin archéologique des Écoles françaises à l'étranger (BAEFE)

Musiciens, fêtes et piété populaire

© Institut français d'archéologie orientale - Le Caire

Christophe Vendries

COMPLÉMENTS

POUR

«LA FIN DU MOYEN EMPIRE ÉGYPTIEN».

MONUMENTS ET FAITS DOCUMENTAIRES

(avec 4 planches)

PAR

M. RAYMOND WEILL.

Le présent mémoire est le quatrième que je consacre, depuis 1918, à apporter compléments et précisions aux études sur la période comprise entre XII° et XVIII° dynastie qui ont constitué l'ouvrage terminé à cette époque. En différence des trois contributions antérieures (1), qui portaient sur des localités restreintes, des moments particuliers de l'histoire, ou des points spéciaux de discussion historique, le travail d'aujourd'hui cherche à être complet, au jour de sa rédaction, mais dans le seul domaine de ce que nous avons appelé, jadis, Monuments et histoire, c'est-à-dire de la documentation en provenance du temps même des événements et des faits que ces documents font ressortir. Les présents Compléments ne sauraient donc être exhaustifs, au mieux, que pour moitié, y manquant tout ce qui touche à la littérature égyptienne des

égyptien, dans J. As., CCII (1923), p. 118-130; Les successeurs de la XII dynastie à Medamoud, dans R. E. A., II (1929), p. 144-171.

⁽¹⁾ Kamès de Thèbes, etc., dans Cinquantenaire de l'École Pratique des Hautes Études (1921), p. 25-41; Notes sur «La fin du Moyen Empire

autres temps et tout ce qui concerne nos théories historiques, les progrès documentaires et l'évolution de la considération critique chez les égyptologues, dans le particulier domaine de littérature ancienne dont les témoignages enserrent et souvent paraissent commander nos vues en cette période de la fin du Moyen Empire. C'est pourquoi le présent mémoire devra être suivi d'autres études et recueils encore de Compléments, dans l'ordre de tout ce qui n'est point fait ici.

Qu'il s'agisse d'ailleurs de documentation proprement dite ou de discussion historique, il ne faut point attendre de voir nos images d'une période trop mal connue encore, parvenir de sitôt à l'état statique. De nouvelles informations nous rejoignent et nous dépassent, dans le temps même que nous mettons en œuvre les informations de la veille; et sans l'intervention d'aucune nouveauté documentaire, il peut arriver qu'un trait de lumière subit, chez un homme qui cherche, ait pour résultat de bouleverser tout un ordre de valeurs et nous oblige à les remettre en question. Telle, en significatif exemple, l'aventure critique dans laquelle le génie de M. Fl. Petrie vient de nous jeter. Déterminé par la trouvaille, assez mince en elle-même, de nouveaux scarabées «hyksôs» dans une localité des confins sud de la Palestine, Petrie a pensé reconnaître que la période de ces scarabées «hyksôs», au lieu d'être postérieure de six siècles et demi à la XII^e dynastie, devait commencer immédiatement après la fin de cette XIIe dynastie (1): resserrement des événements qu'on n'avait jamais osé pousser aussi loin, même dans le cadre de la chronologie courte et pour mieux s'accorder avec la chronologie courte. Et si Petrie ne s'est pas trompé, voilà qu'il nous faut reprendre toute l'histoire des «Hyksôs» par la base.

Nous ne nous y engagerons point ici, non plus que dans aucune des autres questions d'interprétation historique qui subsistent, ou se sont ouvertes, ou élargies dans des directions diverses. Les renseignements mis en ordre ci-après sont ceux d'un simple catalogue de données monumentales, raisonnées pour l'extraction des résultats historiques immédiats et l'insertion des faits nouveaux dans les cadres de notre construction historique antérieure, qui semble bien être restée intacte sous l'apport et l'enrichissement des découvertes.

⁽¹⁾ Quelques indications à ce sujet sont consignées au \$ XVI du présent mémoire.

I. — SEKHEMRE-KHOUTAOUI AMENEMHAT-SEBEKHOTEP.

Le grand porche élevé par ce roi à Medamoud, enchâssé dans une épaisse muraille de brique, à porte d'entrée décorée et couloir intérieur décoré également, et dont les portions les plus importantes avaient été acquises lors des fouilles de 1928 (1), a récupéré quelques éléments complémentaires sortis du sol en 1929, et nous le connaissons entièrement à présent par les publications de ces deux campagnes et de celle de 1930 (2): Medamoud 1928 nous a apporté (p. 3-4, 58-68, 115-122), outre la publication des textes, de nombreuses photos nouvelles des éléments déjà signalés; Medamoud 1929 a fait connaître (p. 89-90, 91, 92) plusieurs blocs qui manquaient aux montants de la porte et au couloir. Signalons, par exemple, la portion de paroi de couloir que nous avons reproduite d'après le dessin de Clère (3), blocs principaux 15 en haut, 23 en bas, dont l'assemblage s'enrichit en 1929 du bloc 123, se rajustant à la gauche du bloc 15 (4). Medamoud 1930 fournit une reconstitution mieux complétée encore de cette paroi, une remise en place des blocs retrouvés de la paroi droite, et une reconstruction d'ensemble de la facade (5).

Le porche similaire de Senousrit III, qui a servi de modèle à celui d'Amenemhat-Sebekhotep (6), est publié dans *Medamoud* 1928, p. 45-58, 105-111.

En 1928 encore on a trouvé, du même Amenemhat-Sebekhotep, un linteau de porte long de 1 m. 65 et haut de 0 m. 78, en deux morceaux (7) : décor simple constitué par les deux cartouches du roi et les noms des deux grandes déesses, Vautour d'Elkab et Uræus de Bouto, en colonnes juxtaposées

Bulletin, t. XXXII.

2

⁽¹⁾ R. Weill dans R. E. A., II (1929), p. 147-152.

⁽²⁾ BISSON DE LA ROQUE et CLÈRE, Medamoud 1928 (Fouilles I. F. A. O., VI, 1929); Médamoud 1929 (Fouilles I. F. A. O., 1930); Medamoud 1930 (Fouilles I. F. A. O., 1931).

⁽³⁾ Weill, loc. cit., p. 151.

⁽⁴⁾ Medamoud 1929 (1930), fig. 81, p. 91; assemblage, avec un autre bloc supplémentaire

encore en haut à droite, dans Medamoud 1930 (1931), pl. XI.

⁽⁵⁾ Medamoud 1930, pl. X, XI, XII; voir note précédente.

⁽⁶⁾ Weill, loc. cit., p. 149-150.

⁽⁷⁾ Medamoud 1928 (1929), p. 3, 68-72: blocs no 54, partie droite (fig. 61, p. 69), et no 45, partie gauche (fig. 62, p. 70); assemblage fig. 63, p. 71.

formant tableau sous le disque aux ailes éployées. De 1929, enfin, nouveau linteau du même roi, représenté offrant le lait et le vin à Montou, belle pièce entière (1).

Nous avons expliqué (2) que, malgré certaines apparences contraires, il n'est le plus probablement qu'un seul roi du nom solaire Sekhemre-Khoutaoui, et qu'alors notre Amenemhat-Sebekhotep est bien ce premier successeur de la XIIe dynastie, dont on ne s'étonne point qu'il suive fidèlement les traces des Senousrit et des Amenemhat illustres, à Mcdamoud, à Gebelein et jusqu'en Nubie, à Semneh et Koummeh où il continue la série de leurs inscriptions nilométriques et évoque leur souvenir. Beaucoup plus loin encore, à Kerma dans la Nubie soudanaise, l'une des tombes explorées par Reisner a livré une base de statue avec le nom de Sekhemre-Khoutaoui (3), écrit, s'il faut en croire , donc avec le *sekhem* ornementé, en dessin de sistre, comme sur le linteau de Deir El-Bahri et dans l'inscription du scarabée que nous avons noté jadis (5). Les fouilles de Reisner ont fait connaître, et nous rappellerons plus loin (\$ XVI) que dans ce site de l'extrême Nubie l'occupation égyptienne remontait pour le moins à la VIe dynastie, et après la XIIe s'était poursuivie sans interruption, au cours des temps «hyksôs», jusqu'à la veille du Nouvel Empire.

II. — OUSIRKARE KHENZER.

On a noté, dans la collection Fraser, un scarabée (6) portant la titulature royale :

identique à celle de l'autre scarabée jadis rencontré au Caire (7), y compris la singularité du signe du soleil à la fin dans le pre-

mier cartouche. Ce nom solaire Ousirkare est attesté d'autre part, correctement écrit, par un scarabée de Cleveland (Ohio), portant le nom d'un per-

⁽¹⁾ Medamoud 1929 (1930), p. 79, 89, 90-93 et pl. V: bloc n° 132.

⁽²⁾ Weill, loc. cit., p. 154-156.

⁽³⁾ REISNER, Excavations at Kerma, dans Ä. Z., 52 (1915), voir p. 44.

⁽⁴⁾ Scharff, Die Ausgrabung von Kerma, dans

O. L. Z., 29 (1926), voir col. 93.

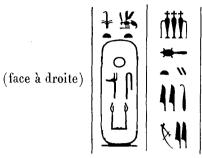
⁽⁵⁾ Fin du Moyen Empire, p. 770.

⁽⁶⁾ Coll. Fraser, nº 65; A Catalogue, p. 9. GAUTHIER, Livre des Rois, II, p. 139.

⁽⁷⁾ CHASSINAT dans B. I. F. A. O., X, p. 162; Weill, Fin du Moyen Empire, p. 775.

sonnage of the same of the sam

On se rappelle, en outre, que le même cartouche Ousirkare est enregistré par la table d'Abydos tout au début de la VIe dynastie, mais en ce qui concerne le Pharaon Ousir-kare Khenzer, il est clair qu'il est sans relation avec l'Ancien Empire, tant d'après les scarabées eux-mêmes que parce que le car-



touche Khenzer appartient également au roi des stèles connues du Louvre, de l'époque qui suit immédiatement la XII^e dynastie (3). Et voici que la situation d'Ousirkare Khenzer au Moyen Empire, et tout d'abord l'importance historique du personnage, sont précisées par l'acquisition de sa pyramide même.

Dès 1929, Jéquier nous informait de la rencontre d'un roi

jusur un

morceau de granite, roi propriétaire, très probablement, d'une pyramide du Moyen Empire, en cours d'exploration, au voisinage du Mastabat Faraoun (4). L'année suivante, nous apprenions que de nombreux fragments du même bloc avaient permis la reconstitution d'une grande pointe de pyramide de granite noir, dont les inscriptions conservaient le nom de nibti, [], et les deux cartouches, of [] et []; et que la pyramide voisine du Moyen Empire était effectivement celle du roi, des lambeaux des trois noms se retrouvant sur les fragments de la décoration du temple funéraire et de la grande stèle de la chapelle de la face nord de cette pyramide (5).

Jéquier a signalé, en même temps, la mention du roi au papyrus de Turin, jusqu'alors inaperçue, et que la collation récente de Gardiner et Newberry

⁽¹⁾ C. RANSOM WILLIAMS dans J. E. A., V (1918), p. 172, n° 9 et pl. XXVII.

⁽²⁾ C. Ransom Williams, The cylinder seal of a King Userkerë, dans Ä.Z., 61 (1926), p. 81-83.

⁽³⁾ Fin du Moyen Empire, p. 322 et suiv.,

etc.; A. 9 de notre classification.

⁽⁴⁾ Jéquier dans Annales du Service, 29 (1929), p. 155.

⁽⁵⁾ JÉQUIER dans Annales du Service, 30 (1930), p. 105-106 et pl. II.

permet de constater en toute certitude. Les deux noms de cartouches se reconnaissent et peuvent être restitués, aux fragments 76 et 78 du papyrus, l. 22 de la col. VII du document, n° 18 du numérotage d'ensemble à partir de la fin de la XII° dynastie (1). Particulièrement intéressante, comme on va voir, est la succession des mentions des lignes 20 à 23, n° 16 à 19 de la liste, où l'on arrive à présent — les fragments dûment remis à la distance que commande l'écriture des noms connus de 17 et 19 — à reconstruire :

$$- 23 \downarrow \cancel{\cancel{k}} (\circ [] = \uparrow] []]] \cancel{\cancel{k}} [\dots (19)]$$

Sezefkare du n° 16, nous le savons, est le roi Kai-Amenemhat dont la titulature entière et les relations sont connues, aujourd'hui, par la base de statue de Medamoud, et que nous avons pu ranger certainement (3) parmi les premiers successeurs de la XIIe dynastie de notre groupe A, là même où antérieurement nous avions noté, sous la rubrique A. 10, le nom d'Horus encore flottant; Smenkhkare Mermushaou est son contemporain, B. 2 de notre classification, si bien que Ousirkare Khenzer se présente, dans la liste, intercalé entre deux rois de cette période immédiatement consécutive à la XIIe dynastie : situation excellente lorsqu'on observe que le nom de Khenzer, très rare, se rencontre également chez le Ne-kha-Nematre Khenzer que notre classification a enregistré en A. 9. S'il est bien vrai, comme il semble, que Ousirkare Khenzer appartient historiquement à cette même période A-B, cela fait ressortir que la documentation du papyrus, pour cette tranche, est encore meilleure et plus

⁽¹⁾ Pour cette situation, revoir notre transcription de la liste du papyrus, Fin du Moyen Empire, p. 590.

⁽²⁾ La moitié antérieure du groupe ____ conservée au fragment 76 et la moitié postérieure

du — conservée au fragment 78, de sorte qu'à hauteur de cette ligne, la lacune est pratiquement nulle.

⁽⁸⁾ Voir R. E. A., II (1929), p. 156 et suiv.

étendue que nous n'avions pu le voir d'abord (1), la dynastie fort caractérisée des successeurs légitimes ou prétendus tels de la grande monarchie se trouvant représentée, à la liste, par la série de ses 19 premiers noms, dont moitié environ, quant à ce que nous savons aujourd'hui, sont ceux de rois des monuments de l'époque même. Et ce groupe de 19 noms se présente comme extrêmement homogène; seul parmi eux, peut-être, Sekhemre-Gergtaoui Sebekhotep du n° 17 est déplacé, à remettre en position historique cinq rangs plus bas, à côté de Sekhemre-Souaztaoui Sebekhotep.

Touchant particulièrement Ousirkare Khenzer, la forme de son nom solaire en [X]-ka-re est en accord avec sa position dans cette famille, près de Sezef-kare et Smenkhkare qu'on vient de dire, à côté de Sekhemkare (A. 2 et 4 de notre classification, n° 2 de la liste du papyrus), et de Smenkare du papyrus (n° 7). Si l'on voulait, en outre, préciser la place qui lui appartient dans les cadres de nos groupes, il faudrait mettre ce roi d'une pyramide de Saqqarasud non dans le groupe A des Thèbains, mais plutôt dans le groupe B de leurs contemporains probables de Moyenne-Égypte et du Delta, à côté de Smenkhkare Mermashaou (B. 2), qui est justement son voisin dans la liste du papyrus même.

Notons, enfin, qu'il se manifeste quelque incertitude sur le point de savoir si notre Ousirkare Khenzer est distinct, ou bien non, de l'autre roi Khenzer des stèles du Louvre, celui dont le nom solaire est Ne-kha-Nematre (2). On a fait observer à plusieurs reprises que ce dernier nom solaire, sur la pierre, paraissait gravé en surcharge, à la place d'un nom ancien martelé, mais on n'en a point tiré formellement cette conséquence, que le roi de la titulature ainsi obtenue n'existerait point ou serait à confondre avec un autre. Et en effet, si jamais la dénomination royale des stèles a été altérée pour aboutir à la combinaison de cartouches Ne-kha-Nematre Khenzer, n'est-ce point une preuve que le bénéficiaire de l'usurpation portait ces deux noms authentiquement? Jusqu'à nouvel informé, il nous faut croire à l'existence de deux rois Khenzer distincts. Cela n'est point gênant, d'ailleurs; le nom de deuxième cartouche, personnel ou humain, est repris sans embarras par des rois divers

cit. dans Annales du Service, 30 (1930), p. 106, note 2.

⁽¹⁾ Fin du Moyen Empire, p. 594-595.
(2) Voir, par exemple, RANSOM WILLIAMS, loc. cit. dans Ä. Z., 61 (1926), p. 82; JÉQUIER, loc.

le long d'une même famille, tels les Amenemhat et les Senousrit de la XIIe dynastie, les Thoutmès et les Amenhotep, les Ramsès du Nouvel Empire.

III. — LES CERCUEILS ET BOITES À CANOPES DES ROIS DE LA FAMILLE ANTEF-SEBEKEMSAF-THOUTI.

H. E. Winlock, qui en 1915 avait consacré un important mémoire à la configuration et la topographie de la nécropole thébaine au Moyen Empire, précisant notamment notre connaissance acquise des tombeaux des Antef de la XIe dynastie (1), a donné une large suite à ce travail en 1924 pour étudier "les tombes des rois de la XVIIe dynastie à Thèbes " (2). Sous ce titre modeste, le mémoire comporte une vaste et attentive révision du matériel documentaire de la période entre XIIe et XVIIIe dynastie, aboutissant, après critique des systèmes historiques antérieurs, à un essai de reconstruction différent de tous autres, dont un caractère principal est de séparer les Sebekemsaf et leur groupe, de la «XIIIe dynastie», pour les transporter à côté des Te-ô et Kamès de la «XVIIe» à Thèbes. Cela est assez d'accord, on le remarque, avec l'une des deux grandes permutations que M. Pieper, en 1904, proposait de faire subir aux fragments du papyrus de Turin, et dont une conséquence était de faire descendre la série principale des Sekhemre-[X], dans la liste, des environs du nº 90 aux environs du nº 130, tout en clôture (3). On comprend que nous ne puissions nous engager à nouveau dans la discussion de ces rangements; nous noterons seulement que cette étude de 1924 est pleine de remarques intéressantes, que nous évoquerons ci-après, chemin faisant, à propos des rois et groupes intéressés, et d'investigations parmi lesquelles on donnera

(1) Voir à ce sujet Fin du Moyen Empire, p. 694-703, où nous avons retracé l'histoire de la tombe d'Antef aux chiens de la XI dynastie, découverte par Mariette, puis oubliée, retrouvée successivement par Maspero et par Daressy, bien située aujourd'hui, dans le groupe de son temps, à l'est de la Vallée des Rois. Rappelons ici que la dernière recherche de Daressy, effectuée en 1889, est rapportée par lui-même,

dans un rapport publié longtemps après: Le voyage d'inspection de M. Grébaut en 1889, dans Annales du Service, 26 (1926), voir p. 13.

(2) WINLOCK, The tombs of the Kings of the Seventeenth Dynasty at Thebes, dans J. E. A., X (1924), p. 217-277 et planches XII-XXI.

(3) Voir le tableau de reconstruction du papyrus, Fin du Moyen Empire, p. 590-593, avec la mention des propositions de Pieper de 1904.

attention à celle relative à l'itinéraire suivi par les enquêteurs judiciaires du papyrus Abbott (1).

Le mémoire est riche, d'autre part, en belles reproductions photographiques d'objets qui, pour la période des Antef et Sebekemsaf surtout, manquaient en très grande partie quoiqu'elles fussent extrêmement nécessaires. Les objets de cette famille royale, dans la publication de Winlock, sont les suivants:

Cercueil de Sekhemre-Harhermat Antef au Louvre (Fin du Moyen Empire, p. 358-359), pl. XXI.

Cercueil de Sekhemre-Apmat (Antef-8) au Louvre (Fin du Moyen Empire, p. 357-358), pl. XIV.

Boîte à canopes de Sekhemre-Apmat au Louvre (Fin du Moyen Empire, p. 352-355), pl. XV.

Cercueil de Noubkhopirre (Antef) au British Museum (Fin du Moyen Empire, p. 361), pl. XIV.

Boîte à canopes de (Sekhemre-Ouazkhaou) Sebekemsaf à Leyde (Fin du Moyen Empire, p. 383-384), pl. XV.

Boîte à canopes de (Sekhemre-Smentaoui) Thouti à Berlin (Fin du Moyen Empire, p. 406-408), pl. XV.

IV. — LA REINE SEBEKEMSAF.

⁽¹⁾ Winlock, loc. cit., pl. XIII; cf., chez nous, Fin du Moyen Empire, p. 694-704.

⁽³⁾ ENGELBACH, Steles... of the Late Middle Kingdom from Tell Edfu, dans Annales du Ser-

vice, 22 (1922), p. 113 suiv.; voir p. 116 et pl. I, fig. 6.

⁽³⁾ Fin du Moyen Empire, p. 372-375.

et Fille Royale. Ces appellations nous avaient donné lieu de penser que Noub-khopirre Antef, peut-être, avait épousé sa sœur de père et de mère : supposition inexacte, on le voit maintenant, la stèle Engelbach faisant paraître que la reine Sebekemsaf n'a point, en réalité, été Fille Royale, et que sa mère, d'ailleurs Fille Royale elle-même, n'était point Épouse Royale.

La stèle précitée de *louf*, on se le rappelle, provient également d'Edfou, et la relation qu'elle consigne parle de « ce tombeau de la reine Sebekhemsaf » comme on ferait d'un édifice situé dans la localité même. D'où il paraît ressortir, au total, que la reine Sebekemsaf, originaire d'Edfou où son père avait accueilli comme épouse une princesse royale de Haute-Égypte, a eu son tombeau dans sa ville paternelle. Quant au nom de l'officier *louf*, écrit de même, on le retrouve porté par les personnages de plusieurs des stèles d'Edfou trouvées en même temps que celle des parents de la reine Sebekemsaf et très évidemment contemporaines (1). Ce nom de personne est d'ailleurs très fréquent à Edfou à cette même époque, porté par des hommes et des femmes (2), et il pourrait n'être point indifférent qu'on le rencontre encore dans la ville aux premiers jours du Nouvel Empire.

V. — NOUVEAUX CONTEMPORAINS DE LA REINE NOUBKHAS.

D'autres dames Noubkhas se rencontrent, comme il est naturel, à l'époque même de la reine. Nous avons cité, jadis, la stèle du Ranftes dont la femme

⁽¹⁾ ENGELBACH, loc. cit., p. 114 = pl. I, fig. 4, p. 118, 119, 121.

⁽³⁾ Voir l'index d'Engelbach, même volume, p. 127-128.

⁽³⁾ Newberry, The base of a statuette of the lady Duat-nefret, mother of queen Nubkhaes, dans Annales du Service, 29 (1929), p. 76.

⁽⁴⁾ Fin du Moyen Empire, p. 392-399.

est une contemporaine est celle d'un contemporaine d'Edfou, qui a pour femme une Fille Royale contemporaine est celle d'un contemporaine est deux monuments est trois filles, une contemporaine sur ces deux monuments, masculin et féminin, est bien connu à cette époque; on se rappelle la dame de ce nom qui tient une place importante, avec sa famille, sur la stèle même de la reine Noubkhas, et un peu plus tard, le roi Ouahibre Ia-ib (F. 4 de notre classification). Quant au nom de Noubhotepti de la première stèle, nous avons noté (3) qu'il est celui de plusieurs princesses, jusqu'au début au moins de la période des Sebekhotep, une Grande Épouse Royale d'appartenance historique imprécise, une Mère Royale dont le fils fut un roi Sebekhotep; à côté des scarabées qui gardent le souvenir de ces dames, enregistrons encore celui publié par Petrie autrefois, au même nom de princesse (4).

Les composés féminins formés avec le nom de la déesse Noub sont nombreux au temps de la reine Noubkhas, dont deux sœurs, on le sait par la stèle du Louvre, s'appelaient Noub-m-heb et Noub-m-ikhout; le nom de Noub-m-heb, qui persiste encore au début du Nouvel Empire, se rencontre dans les séries de la «XIII° dynastie» à Edfou, à côté des noms intéressants d'une at d'une at la companie de la mention d'une princesse Noub-m-hat qui est probablement de l'époque des Sebekhotep (6), et le nom de la Fille Royale au sur un vase à parfums du musée de Turin (7).

VI. — LE NOM DE SEKHEMRE-SHEDTAOUI.

Les documents qui portent ce nom solaire du Sebekemsaf que l'on connaît sont peu nombreux (8). Sur un fragment architectural d'Abydos, le nom est

- (1) Fin du Moyen Empire, p. 402 : Caire n° 20322, Lange-Schäfer, Grab- und Denksteine, I. p. 334-335.
- (2) Caire n° 20537, Lange-Schäfer, loc. cit., II, p. 144-145; cf. Gauthier dans Rec. de travaux, 40 (1923), p. 201-202.
- (3) Fin du Moyen Empire, p. 704-706; C. 21 et 22 de notre classification.

Bulletin, t. XXXII.

- (4) Petrie, Hist. scarabs, pl. XVIII.
- (5) Engelbach, loc. cit. dans Annales du Service, 22 (1922), p. 115.
- (9) Fin du Moyen Empire, p. 468; C. 15 de notre classification.
 - (7) Maspero dans Rec. de trav., 4 (1883), p. 151.
- (8) Voir leur récapitulation dans Fin du Moyen Empire, p. 833.

3

mutilé en tête, et à la table de Karnak la lecture et par suite l'identité d'un cartouche qui pourrait donner le même nom sont douteuses (1), si bien que la lecture ne trouve à s'exercer que sur la petite « pyramide » du British Museum et sur les mentions du papyrus Abbott. Le monument de Londres, acquis vers 1895, porte les deux cartouches du roi, en rédaction identique, sur ses deux faces principales opposées, dont l'une a été publiée par Budge, jadis, en pho-

tographie (2). Le nom solaire qu'on trouve là est

ment dessiné, — on connaît peu de signes qui ont autant prêté à la fantaisie picturale et graphique, au Moyen Empire — doté, ici, à son extrémité droite, de cordons pendants rectilignes et très longs, donnant l'illusion d'un signe sen contact par le haut avec l'autre, mais sans donner lieu cependant à quelque doute quant à l'identité de la figure. Le nom a été lu comme il convenait par Crum, tout d'abord (3), puis par Budge, en 1909 (4) et en 1913 dans ses reproductions autographiques des figures et inscriptions du monument (5). A peu près de la même manière Gauthier, l'année précédente, avait enregistré

Il se trouve, par l'effet d'une bizarre rencontre graphique, que l'illusion d'une lecture en Seshedtaoui, sur la stèle-pyramide, est susceptible d'influen-

⁽¹⁾ Urk. 18. Dynastie, 610.

⁽²⁾ Budge, History III (1902), p. 127; cf. Fin du Moyen Empire, p. 404.

⁽³⁾ W. E. Crum dans *P. S. B. A.*, XVIII (1896), p. 272-274. D'après lui Burchardt-Pieper,

Handbuch der äg. Königsnamen (1912), p. 50.

⁽⁴⁾ Budge, A Guide (Sculpture), 1909, p. 81.

⁽⁵⁾ Hierogl. texts... Br. Museum, IV (1913), p. 8 et pl. XVIII, XIX, XX, XXI.

⁽⁶⁾ GAUTHIER, Rois, II (1912), p. 74.

cer la lecture du même nom royal au papyrus Abbott, aux deux places bien connues où l'on trouve :

> III, 1: (32 /2 /2 /2 /2) VI, 3:[[[[[]]]]](1)

Shedtaoui, lecture qu'on retrouve en 1906 chez Breasted (2), puis en 1912 chez Gauthier, plus précisément formulée (3) en (+ 1 = = et (+ 1 = = =), tandis que par contre on voit Petrie (4) transcrire (), suivi dans cette interprétation graphique par Ed. Meyer (5). Il est patent qu'on peut hésiter, au moins au premier coup d'œil, sur le point de savoir si après le groupe d'Abbott, se montrant dangereusement semblables, comme il se voit d'après de nombreux spécimens de si bien certains, chez lui (par exemple dans 🗶 🔪 | Nais on se rend compte que le signe vertical en cause, dans le nom solaire qui nous occupe, représente certainement 1; cela ressort de l'observation du cas parallèle qui se rencontre en II, 16 du même manuscrit, où le scribe, consignant le nom, bien connu par ailleurs, du roi Sekhemre-Oupoumat, a écrit :

FILLIANTED.

soit, en ce qui concerne le premier élément, o 1 sans autre interprétation possible. Dans l'autre nom royal, dès lors, c'est bien le même élément écrit de la même manière qu'il faut reconnaître. Et cette écriture est d'accord avec celle de la stèle-pyramide de Londres, seul témoin contemporain du roi luimême.

Bien assuré de la lecture Sekhemre-Shedtaoui, Gardiner a eu la fortune et

- (1) Maspero, Enquête judiciaire (1872), p. 18, 41.
 - (2) Breasted, Anc. Records (1906), IV, § 517.
 - (3) GAUTHIER, Rois, II (1912), p. 74-76.
- (4) Petrie, History I (1899), p. 223.
- (5) Meyer, Nachträge zur äg. Chron. (1908),
- р. 31; Gesch. d. Alt., I, II (1909), \$ 299 n.

3.

le grand mérite (1) de reconnaître ce nom même dans le cartouche, longtemps énigmatique, qui figure au papyrus Ambras (n° 30 de la collection de Vienne), catalogue des pièces d'un dossier judiciaire dont l'une avait pour objet « l'inspection du tombeau du roi () () (1) (2). Le signe (3), à cette place, n'avait point été reconnu auparavant sous la figure du dessin anormal qui le représente, qu'on avait tenté de lire, depuis Brugsch, de diverses manières, et dans lequel j'avais, au cours des antérieures études, pensé trouver un (1), faisant ainsi paraître le nom du Sekhemre-Gergtaoui qui figurait au papyrus de Turin d'autre part. Il semble à présent que le signe en cause soit bien le (4), Gardiner ayant rencontré ce dernier formé de même dans des papyrus de la fin de l'époque ramesside.

Quant à Sekhemre-Gergtaoui, s'il faut renoncer à le reconnaître dans ce papyrus de Vienne, cela ne porte point atteinte aux conditions de la lecture de son nom dans la liste royale de Turin, Sekhemre-Gergtaoui Sebekhotep dans un seul cartouche, au 17° rang de la liste consécutive à la XII° dynastie (3).

VII. — SEKHEMRE-OUAZKHAOU SEBEKEMSAF À MEDAMOUD.

Nous avons signalé, de ce roi, sortis de la fouille de Medamoud en 1927, deux blocs de section carrée, tronçons de piliers carrés décorés, conservant dans leurs inscriptions le nom d'Horus (4). Voici aujourd'hui ces blocs complètement connus, provenant d'un même pilier décoré sur ses quatre faces, d'un fort beau travail rappelant celui de la XIIe dynastie (5). On y relève la singularité (6) d'un nom de nibti, malheureusement très mutilé, mais dont il est

- (1) Voir Winlock, loc. cit. dans J. E. A., X (1924), p. 237-238.
- (a) Voir Fin du Moyen Empire, p. 306-307. Noter qu'outre la vieille publication du document par Brugsch, on a celle de v. Bergmann, Hieratische... Texte (1886), p. VIII-X et pl. VI; pour le nom qui nous occupe, voir col. II du papyrus, l. 7.
- (3) Discussion dans Fin du Moyen Empire, p. 301-305. Notre reproduction du papyrus de Turin à cette place, p. 302, est à rectifier en rapprochant, presque jusqu'au contact, les frag-
- ments (76 et 78) que nous avons indûment laissés à distance. Nous avons eu à considérer déjà cette remise en place au présent mémoire, \$ II ci-avant, où l'on trouvera reconstruit le texte des noms royaux des n° 16-17-18-19 (col. VII du papyrus, l. 20 à 23).
 - (4) Loc. cit. dans R. E. A., II (1929), p. 164.
- (5) Ces blocs 65 et 66 dans *Medamoud 1928*, p. 72-77, avec fig. 64 à 70, et p. 127-129; voir déjà *Medamoud 1927*, fig. 76, p. 103.
 - (6) Medamoud 1928, fig. 69, p. 76 (bloc 65).

certain qu'il est autre que le nom de nibti = | | consigné dans la titulature du roi sur un monument trouvé à Karnak, comme on sait, vers 1905.

En 1927, d'autre part, puis en 1928, sortirent de la fouille deux architraves en grès, provenant d'un même ensemble, dont nous avons donné les inscriptions en une ligne horizontale (1). Voici les deux pierres publiées (2). Rappelons que ces architraves faisaient partie, sans nul doute, du système de couverture reposant sur les remarquables colonnes usurpées par Sekhemre-Souaztaoui Sebekhotep, peu de temps après Sekhemre-Ouazkhaou, et qu'on arrive à restituer à Senousrit III; nous y reviendrons ci-après, traitant de nombreux monuments usurpés par Sekhemre-Souaztaoui en cette place.

De Sekhemre-Ouazkhaou encore, la fouille de 1929 fit sortir de terre quatre fragments nouveaux, provenant de divers linteaux et montants (3), et, très importants et d'un intérêt considérable, les blocs d'un nouveau porchecouloir, du type de ceux déjà recouvrés de Senousrit III et d'Amenemhat-Sebekhotep, construit, ce dernier, par Senousrit III, qui décora la façade de la porte, laissant nues les parois du couloir, dont les décorateurs de notre Sekhemre-Ouazkhaou s'emparèrent. Les fouilleurs ont retrouvé onze blocs de ce couloir, assez pour que la reconstruction des deux parois murales fût possible (4). Les inscriptions n'apportent rien de plus pour l'histoire. Une mention remarquable accompagne le roi, en une colonne inscrite derrière sa figure, consignant (5) qu'a il fit [cela] en monument à son père Mentou, en renouvellement de ce qui avait été fait par son père, le Roi Khakaoure (Senousrit III)».

La fouille de 1930 vient ajouter à cela les morceaux d'un autre linteau et cinq ou six fragments de montants de portes similaires (6).

⁽¹⁾ R. E. A., volume cité, p. 165.

⁽²⁾ Medamoud 1928, p. 80 et fig. 71, p. 79; p. 81, 129 et fig. 72, p. 79.

⁽³⁾ Medamoud 1929, p. 104-106.

⁽⁴⁾ Medamoud 1929, p. 77, 79, 94-104 avec fig. 86 à 91 (p. 102-104); croquis d'assemblage des parois, fig. 85, p. 94; assemblages photographiques, pl. X, XI, XIII, XIV (cf. pl.

VII). L'un des blocs, n° 143 (Med. 1929, fig. 86, p. 96), est reproduit encore une fois par Cotteviellle-Giraudet, Medamoud 1930, 2° partie (Fouilles I.F. A. O., VIII, 1931), fig. 1, p. 36.

⁽b) Blocs 156 et 33; Medamoud 1929, pl. XI, XIV.

⁽⁶⁾ Medamoud 1930 (1931), p. 91-92 avec fig. 78, p. 91.

VIII. — SEKHEMRE-SOUAZTAOUI SEBEKHOTEP À MEDAMOUD.

Sur tous les monuments de Medamoud qui portent son nom, déjà connus à la date de notre précédent mémoire ou seulement acquis par la fouille en 1928, 1929 et 1930, Sekhemre-Souaztaoui continue à nous apparaître comme l'usurpateur systématique des édifices de la XII^e dynastie, très probablement, comme nous savons, des édifices de Senousrit III.

Les plus intéressants morceaux sont toujours les quatre colonnes papyriformes au fût cannelé, antérieurement décrites (1), qui supportaient le système des architraves, dont on vient de parler, de Sekhemre-Ouazkhaou antérieures à l'usurpation du colonnement et remarquablement respectées. La publication de 1929 achève de nous les faire connaître (2).

Une porte dont on avait le montant gauche et le linteau (3) a récupéré son montant droit, inscrit exactement comme le symétrique, et désormais est complète (4).

Une autre porte déjà signalée, linteaux et montants (5), est à présent publiée (6). Une extrémité droite de linteau, déjà signalée (7), est publiée (8).

Une autre porte dont linteau et montants étaient déjà signalés (9), est complètement publiée aujourd'hui (10), laissant reconnaître, dans la titulature royale

- (1) Voir chez nous, loc. cit. dans R. E. A., II (1929), p. 165-166.
- (3) Medamoud 1928, p. 77-78, 127; fig. 73, 74, 75 (p. 80, 81, 82) sont des photos d'ensemble des trois premières colonnes dans le site de la découverte; fig. 76, p. 83, montre un tronçon inscrit de la quatrième.
- (3) Loc. cit. dans R. E. A., II, p. 170-171, n°s 1° et 2°.
- (4) Le montant gauche (bloc 14, connu depuis Medamoud 1927) dans Medamoud 1928, fig. 78, p. 85, et p. 126; le linteau (bloc 48) dans Medamoud 1928, fig. 79, p. 86, et p. 126; le montant droit, enfin, dans Medamoud 1929, fig. 95, p. 107 (blocs 133-133 bis). Croquis restitué de cette porte: Medamoud 1928, fig. 77, p. 84.

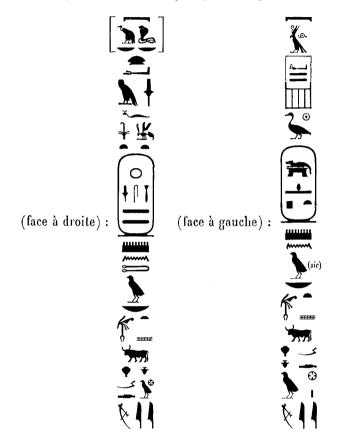
- $^{(5)}$ Loc. cit. dans R. E. A., II, p. 171, notre 5° .
- (6) Medamoud 1928, fig. 87, p. 91, et p. 90, 125.
 - (7) Chez nous, loc. cit., p. 171, notre 3°.
- (8) Medamoud 1928, fig. 92, p. 93, et p. 126-127.
 - (9) Chez nous, loc. cit., p. 171, notre 4°.
- de restitution; p. 86-89, avec fig. 80 à 84, et p. 124. Erratum à nos indications touchant cette porte, loc. cit., p. 171, note 2: le linteau comprend bien les blocs 47 et 51, le montant droit, entier, les blocs 42 et 37 (hauteur 2 m. 30), mais du montant gauche on n'a que le grand bloc inférieur 27 (hauteur 2 m. 13), de sorte qu'il manque les 17 centimètres du haut.

du montant gauche, le nom de nibti, ____, le seul des cinq noms de cette titulature qui nous manquait encore.

En 1928 et 1929, en outre, sont sortis de terre des éléments nouveaux de plusieurs portes semblables aux précédentes (1); quelques fragments se

raccordent à des morceaux antérieurement connus. En 1930 se sont ajoutés à tout cela un beau linteau entier et six ou sept fragments de montants (2).

Donnons seulement ici les inscriptions des montants de la porte qui fournit le nom de *nibti* nouveau :



Empire, cette forme de nom de nibti en Kha-m... sera reprise par Thoutmès I, nibti ______ etc., puis par Ramsès I, nibti ______ etc.; mais cet emploi

Il ne s'y superpose pas, comme on nous l'avait dit, le bloc 41; nous connaissons à présent ce bloc (Medamoud 1928, fig. 89, p. 91, et p. 92, 125), beaucoup trop haut (o m. 59) pour l'adaptation envisagée, et d'ailleurs il est constaté par J.-J. Clère (ib., p. 125 et note 2) que ce bloc 41 fait partie du même montant que l'un des fragments trouvés en 1927 (Medamoud

1927, p. 137, et loc. cit. dans R. E. A., II, p. 168 et note 2).

- (1) Medamoud 1928, p. 5, 83-94, avec nombreuses figures, p. 125-127; Medamoud 1929, p. 108-111, avec figures, plusieurs nouveaux linteaux encore.
- (2) Medamoud 1930, p. 93-98, avec nombreuses figures (le nouveau linteau fig. 79, p. 93).

IX. — UN SENOUSRIT POSTÉRIEUR À L'ÉPOQUE DES SEBEKEMSAF?

F. B. de la Roque a bien voulu m'informer de cette circonstance remarquable, que sur un montant de porte de Sekhemre-Ouazkhaou Sebekemsaf à Medamoud (cf. § VII ci-dessus, pour les pièces au nom de ce roi découvertes en dernier lieu), on trouve des graffiti au cartouche (1 . Voici que la publication des trouvailles de 1930 fait connaître ces graffiti (1). Il est très peu probable qu'il s'agisse du Snofiribre Senousrit, associé et successeur assuré de Re-Khoutaoui Ougaf, lui-même associé et successeur de Sezefkare Kai-Amenemhat (2), donc bien confirmé dans sa situation au groupe A (A. 6 de notre classification antérieure), venant avant les Sebekemsaf qui ont place au groupe C. Mais il n'en résulte point de difficulté pour la nouvelle indication d'un Senousrit différent, postérieur à cette famille des Sebekemsaf; au temps des Sebekhotep, par exemple, dans l'état de division du pays et surtout dans ces curieuses conditions de la participation à la qualité royale et aux titres royaux qui est reconnue, comme nous savons, à des individus nombreux ou dont ces personnes s'arrogent le bénéfice, il ne serait point surprenant de rencontrer, parmi les autres, quelque Senousrit princier entourant son nom du cartouche ovale.

En est-il de même pour un autre pharaonique ou pseudo-pharaonique Mes, d'après un graffito enregistré par Cottevieille-Giraudet (3) au milieu de ceux qu'on vient de dire? La rencontre vaut seulement, en l'état présent, d'être prise en note.

⁽¹⁾ Quelques-uns chez B. de la Roque, Medamoud 1930 (1931), fig. 81, p. 95, d'autres chez Cottevieille-Giraudet, Med. 1930, 2° partie (1931), p. 46 et pl. XI.

⁽²⁾ Voir, pour tout cela, R. E. A., II, p. 156 et suiv.

⁽³⁾ Voir note 1 ci-dessus.

X. — KHASEKHEMRE NOFIRHOTEP À BYBLOS.

Dans les Notes relatives à de nouveaux documents égyptiens trouvés à Byblos, que Montet a données (1) en 1928, ont trouvé place des vases gravés de la III et de la III dynastie, dont le fragment connu de l'Horus-Set Khasekhmoui, des vases de Kheops et de Mykerinos pour la IV dynastie, d'Ounis pour la Ve, des disques d'offrandes de Teti et de Pepi I pour la VI enfin un grand fragment de bas-relief conservant la figure d'un personnage assis, drapé dans une longue robe, avec sa légende inscrite devant lui en une colonne verticale. C'est ce dernier monument qui nous intéresse ici, parce que, immédiatement à côté de la légende du personnage, et bien séparée de traits verticaux qui

l'encadrent, se trouve une autre colonne d'écriture, constituant une légende royale purement égyptienne, très détruite mais où subsistent de suffisants vestiges du cartouche en disposition verticale. Quant à la légende du personnage assis, ce qui en reste est la fin d'une formule d'invocation de Re-Hor-ikhouti, pour l'adoration quotidienne de Re, suivie de la titulature ci-contre:

Le nom du prince doit être lu, sans nul doute, *Yinaten*, — Jonatan (Dussaud). Ce prince de Byblos, qui se tient assis devant la légende royale mais tend vers elle la main droite dans un geste de respect, réussit assez bien à exprimer l'attitude d'un vassal libre, soumis de bonne grâce à la grande puissance qui de temps immémorial domine dans la capitale phénicienne. Cette déférence du Syrien vis-à-vis de l'autorité égyptienne est traditionnelle et extrêmement naturelle. Par contre, le document comporte un renseignement d'importance extrême pour l'histoire intérieure de



Le prince de Byblos, *Inten*, renouvelé de vie, fils du prince *Rin*, Voix Juste.

l'Égypte, nous faisant voir que le Thébain Khasekhemre continuait de commander sur la côte méditerranéenne, ou bien qu'il y avait restauré la domination des siècles antérieurs.

(1) Montet, Notes et documents etc., II. Nouvelles traces des Égyptiens à Byblos, dans Kêmi, I (1928), p. 83-93.

Bulletin, t. XXXII.

4

On n'oublie point, en effet, qu'après l'extinction de la famille des Sebekemsaf (notre groupe C) règne à Thèbes, l'espace d'une génération, une famille dont le principal personnage, Sekhemre-Souaztaoui Sebekhotep, le grand usurpateur de monuments de Medamoud, l'instaurateur du nom de Sebekhotep comme nom royal, était fils de simples particuliers (notre groupe D); après quoi paraissent sur le trône thébain Khasekhemre Nofirhotep, de nouveau fils de particuliers, puis son frère Khanofirre Sebekhotep, que semblent suivre une lignée de Sebekhotep apparentés (notre groupe E), et l'on aperçoit qu'à ce rétablissement d'une stabilité dynastique il correspond, au temps de ces rois et sous leur autorité, une assez notable tentative de reconstitution de l'unité politique et royale (1). Cette restauration, d'ailleurs débile, était destinée à avorter; on la voit atteindre son apogée sous Khanofirre Sebekhotep, qui semble réunir l'Égypte entière sous sa main, à l'heure même, très singulièrement, où de petits princes se déclarent Pharaons en divers points du pays, où les sheikhs asiatiques font de même dans les villes du Delta que les Thébains de la restauration effective, un peu plus tard, devront leur reprendre. Au temps du prédécesseur Khasekhemre, le fondateur dynastique, le mal du pullulement pharaonique n'était point arrivé sans doute à ce comble, on était politiquement dans une période ascendante, où, les monuments nous l'ont fait voir, « déjà les progrès de la monarchie thébaine s'étaient accentués du côté du Nord, et avaient probablement atteint — disions-nous — la Moyenne-Egypte et le Fayoum.»

De cette situation, le monument de Byblos nous a apporté une démonstration qui va beaucoup plus loin; car, si Khasekhemre a ses préfets sur la côte syrienne, cela implique qu'il tient déjà le Delta en son obéissance, comme nous savons que l'aura son frère. Il est bien probable d'ailleurs que ce frère et successeur, Khanofirre, aura gardé la région méditerranéenne dans son empire, tout à fait indépendamment de l'infiltration asiatique dans le Delta qui s'accélérait, à cette heure même, et contribuait à préparer la dissolution politique des années suivantes.

⁽¹⁾ Voir Fin du Moyen Empire, p. 472 et suiv., 489 et suiv.

XI. — KHANOFIRRE SEBEKHOTEP.

Aux nombreux monuments déjà enregistrés de ce roi sont à joindre :

Trouvée à Karnak en 1920, la partie inférieure d'une statue en granite noir, assise, portant de chaque côté des jambes, en une ligne verticale, la légende (1):

Un fragment de bas-relief sorti des fouilles d'Abydos en 1909, conservant

A noter encore la découverte, en 1926, sous une des colonnes de la salle hypostyle de Karnak, d'une stèle de l'époque de «Sebekhotep IV» (3). M. P. Lacau se réserve l'étude du monument et doit nous le faire connaître.

XII. -- UN ROI TETOUMÈS SUR UNE STÈLE D'EDFOU.

Des deux rois Tetoumès enregistrés antérieurement (H. 1 et 2 de notre classification), celui qui s'appelle Tetnofirre nous est connu par une stèle de Gebelein, l'autre, Tethotepre, par la stèle d'un Fils Royal Khonsoumouasit trouvée à Edfou (4) en 1907. C'est également du kôm d'Edfou que vient cette autre stèle (5) sortie vers 1920, fort analogue à la précédente, et également appartenant à un Fils Royal, de l'entourage du roi Tetoumès d'après ce que l'inscription nous fait connaître:

« Royal don d'offrande à Horus d'Edfou et Osiris Seigneur d'Abydos, pour qu'ils donnent le repas funéraire etc. au Double du Fils Royal \(\) \(\) \(\) \(\) \(\) \(\) \(\) Horsekher, qui dit : Moi je suis connu au milieu des courtisans (6), fils aîné de son père, de tranquille allure devant le prince, [que] le roi fit grandir lorsqu'il était dans l'enfance (7); moi je suis le Fils Royal du prince puissant, \(\)

- (1) Engelbach dans Annales du Service, XXI (1921), p. 63.
- (2) D'après Speleers, Rec. des inscr. égyptiennes de Bruxelles (1923), p. 16: «fouilles de Garstang, Abydos, 1909». (Bruxelles E. 5262).
- (3) Chevrier dans Annales du Service, XXVII (1927), p. 149.
 - (4) BARSANTI dans Annales du Service, IX
- (1908), p. 1-2; Fin du Moyen Empire, p. 511.

 (5) ENGELBACH dans Annales du Service, XXI
 (1921), p. 189-190 et planche.
- (6) Cf., dans l'exposé analogue et précité de Khonsoumouasit : «Celui dont les courtisans disent la même chose que lui...»
- (7) Gf. encore chez Khonsoumouasit : «Celui qui a eu son emploi dès l'enfance...»

4.

le Fils du Soleil *Tetoumès*, qui [me] fit grandir lorsque j'étais...... auparavant, et qui me donna..... fils du Fils Royal *Sebek-hotep*, né de la dame *Senb*, vénérable.»

Ces deux dernières personnes sont évidemment les parents réels de notre Fils Royal, dont on voit qu'ainsi que dans une foule de cas semblables il n'avait nullement pour père le Pharaon qu'il sert et dont il se dit le Fils Royal, en forme si positivement précise, ici, qu'à défaut de la mention du père et de la mère on croirait à une filiation royale véritable.

XIII. - SOUAZENRE NIB-IRI-R-OUI ET LE ROI ANTÉRIEUR MERHOTEPRE.

Au mois de février 1928 fut découverte, dans la fondation de l'une des colonnes de la salle hypostyle de Karnak, une stèle inscrite, datée du règne d'un Souazenre avec sa titulature entière énoncée, rendant compte de l'affaire d'un gouverneur d'Elkab qui avait échangé son office contre la somme de 60 deben d'or : longue histoire juridique consignée en tous détails, citant chemin faisant des pièces anciennes, parmi lesquelles on voit paraître une pièce du temps d'un roi Merhotepre, forcément antérieur.

De brèves mentions de ce document ont seules été faites encore (1), dans l'attente de la publication et de l'étude que M. P. Lacau en doit donner. P. Lacau a bien voulu, cependant, me communiquer sur les titulatures royales en cause les précieux renseignements qui font l'objet de la présente note (2); je lui en suis reconnaissant très vivement.

Merhotepre et Souazenre sont deux noms solaires déjà connus, de la fin de la période entre XIIe et XVIIIe dynastie; le premier est un des noms de la famille Mer-[X]-re, groupe G de notre classification, le deuxième fait partie de notre groupe J, parmi les rois S-[X]-n-re dont le plus important est Skenenre Teou- δ , le prédécesseur immédiat d'Ahmès et de la XVIIIe dynastie à Thèbes.

(1) CHEVRIER dans Annales du Service, XXVIII (1928), p. 123; GUNN, ib., XXIX (1929), p. 94.
(2) On retrouvera ces mêmes renseignements, dès à présent, chez LACAU, Le roi

(3° partie, 1931), p. 881-896, qui me parvient juste en temps utile pour prendre note du mémoire.

Que Merhotepre soit bien antérieur à Souazenre, nous en avons à présent la confirmation positive.

Merhotepre, notre roi G. 2, figure aux tables royales, et sur un petit nombre de monuments parmi lesquels un scarabée lui attribue, en deuxième cartouche, celui de son nom lumain véritable, à quoi il aura substitué un nom plus traditionnellement royal, suivant le procédé dont les petits rois du siècle nous laissent surprendre plusieurs exemples. Quant à Souazenre (voir nos J. 7 et J. 8), outre la table de Karnak et quelques scarabées, il n'était connu que par cette statuette d'Harpocrate dont le socle porte quatre cartouches, deux solaires, Souazenre et Nofirkare, deux personnels, Ahmès et Binpou, nous laissant le choix entre deux combinaisons d'association qui, touchant particulièrement Souazenre, faisaient paraître une titulature

Il se manifeste maintenant qu'aucune de ces deux combinaisons n'est vraie — y aurait-il mention de quatre personnages, non de deux, sur le socle de la statuette? — la stèle de Karnak nous apportant la titulature intégrale du Pharaon Souazenre, à savoir :

Certains de ces noms donnent lieu à d'intéressants rapprochements. Le nom d'Horus est d'un type très aimé des rois de notre groupe A, le premier qui suit

la XII^c dynastie, Menkhaoure Shes-ib, qui est Horus [I] précisément, Sekhemkare, Horus [I], — on voit Snofiribre Senousrit, du même groupe, reprendre ce dernier nom comme nom de nibti — Ameni-Antef-Amenemhat, Horus [I]; nous avons noté que cette forme de nom d'Horus, quelque-fois de nibti, a des précédents caractéristiques au temps de la XII^c dynastie même, chez Senousrit II, Horus [I], Amenemhat IV, nibti [I]] [I]. Dès cette première époque du groupe A, d'autre part, se montrent des noms d'Horus d'un type légèrement différent, sans le s initial, [I] chez Sezefkare Kai-Amenemhat, [I] chez Amenemhat-Senbef: forme qui prévaut, plus tard, dans la famille des Sebekhotep, chez Khanofirre Sebekhotep, Horus

At_____, Iouibre Hor, Horus ______, Khasekhemre Nofirhotep, Horus ______, Khaankhre Sebekhotep, Horus ______, Sekhemre-Souaztaoui Sebekhotep, Horus ______. Très peu de temps après les Sebekhotep, enfin, nous le voyons aujourd'hui, c'est à l'ancien type de nom d'Horus du groupe A que notre Souazenre se reporte.

Son nom de nibti, renouvelé du nom d'Horus de Senousrit III, est sans analogies plus proches. Mais son nom d'Horus d'Or est celui même que portait Snofiribre Senousrit, et on le retrouve encore, plus tard, mais comme nom de nibti, chez Iouibre Hor; à cette dernière époque, qui est celle des Sebekhotep, et déjà au temps du groupe A, des noms de nibti du même type de construction se rencontrent, chez Ameni-Antef-Amenemhat, nibti [] , chez Khanofirre Sebekhotep, nibti [].

Car ce nom de personne est désormais explicable. Il rentre dans le cadre d'une formation connue, celle des noms en [N]- ou [N]- ou [N]- ou [N]- ou in Nom divin, au singulier ou au pluriel, ou simplement un adjectif de qualité. Voici quelques noms de cette famille dont le type paraît appartenir exclusivement au Moyen Empire:

(1) Col. XI-XII du papyrus, fragment 126, n° 94 et 95 de la liste; voir Fin du Moyen Empire, p. 592.

(2) Il semble d'ailleurs que la rédaction même du papyrus n'a jamais encore été reconnue; on "Apaisé, absolument " (1)

"Apaisé, absolument " (1)

"Wivant, entièrement "

"Les compagnons en leur totalité " (2)

"Les hommes en leur totalité "

"Les dieux, entièrement " (3)

"Les dieux Gebeb, entièrement " (4).

Il suffit dès lors, pour ce qui concerne le nom de cartouche qui nous occupe, de constater que — \ , à l'état isolé, est un nom d'homme du Moyen Empire ou du début du Nouvel Empire (5), et immédiatement le nom royal en cause s'expliquera par Neb-iri r oui, « Nebiri exactement ». Cela implique en outre que ce nom de base Neb-iri est une appellation vénérable, bien probablement un nom divin; pour comprendre ce dernier point, il faut considérer encore la construction et la signification du nom, et généralement des noms de la famille en [N]- \ , dont il est un exemple.

Les noms se rencontrent principalement au Moyen Empire et sous la XVIIIe dynastie, et leur type persiste plus tard. Citons, pour le Moyen Empire, [] — [1] — [1] — [2] — [3] — [3] — [4] — [5] —

⁽¹⁾ L. D., II, 142, gd, (Moyen Empire).

⁽²⁾ D'après Lieblein, Dict., n° 153 (Moyen Empire) = Caire 20659.

⁽Moyen Empire): Management, p. 67; 777, LIEBLEIN, Dict., n° 162.

⁽⁴⁾ Caire 20184 h; cf. le nom simple «Les dieux Sebek» (Moyen Empire), [] [111,111, HOFFMANN, loc. cit., Lieblein, Dict., n° 219.

⁽⁵⁾ Notamment Lieblein, Dict., n° 263 (Leyde V. 91).

⁽⁶⁾ Lieblein, Dict., n° 322, 395; Louvre C. 30.

⁽⁷⁾ Lieblein, n° 144 = Louvre C. 6.

⁽⁸⁾ Lieblein, n° 583.

⁽⁹⁾ Chez Ahmès-se-Ibana; Lieblein, nº 558.

⁽¹⁰⁾ Lieblein, n° 729 = Louvre C. 139.

⁽¹¹⁾ LIEBLEIN, nº 1011.

ou la Régente, l'Altier, la Belle, et qualifié de \(\) \(\) \(\) l'adjectif connu qui signifie, littéralement, «qui est pour», c'est-à-dire «relatif à», «affecté à», «appartenant à», avec complément sous-entendu; Sebek-iri veut dire «Sebek affecté à [cela]» (1), et cet objet de la sollicitude ou de la fonction du dieu n'est point autre chose, certainement, que la naissance même, ou la vie, ou la prospérité de la personne nommée. Quant au nom de Neb-iri qui particulièrement nous occupe, il est tout semblable aux autres, avec la désignation épithètique de «Seigneur», comme ailleurs celles d'«Altier» ou de «Régente».

Cette composition [N]-iri est, en somme, une qualification particularisant le dieu dans une fonction spéciale, exactement comme une foule de théophores onomastiques sont obtenus par la spécification d'une qualité, d'un acte ou d'une situation dans lesquels le dieu est particularisé: — « Ptah grand », — — « Sebek en train de le protéger », — — « Mout dans la barque ». Mais la figure ainsi spécialisée dans [N]-iri n'en reste pas moins une figure divine, c'est-à-dire que ce théophore reste proprement un nom divin, apte à servir de base à la formation de théophores plus complexes. C'est ce qui explique la composition onomastique Neb-iri roui, « Neb-iri entièrement », qui est une phrase assimilant la personne nommée à la figure divine Neb-iri préalablement constituée.

La stèle de Karnak dont les mentions nous ont entraînés aux explications qu'on vient de voir, démontre tout d'abord, nous l'avons dit, que Merhotepre est antérieur à Souazenre. A quelle distance sont les deux rois l'un de l'autre, l'exposé qui fait l'objet de l'inscription permettra de l'évaluer peut-être. Dès à présent, toutefois, et par ailleurs, il se manifeste des raisons de penser qu'entre la famille des Pharaons Mer-[X]-re et la famille des S-[X]-n-re, il n'y a point un intervalle de longue durée; c'est ce que font paraître les faits qui seront envisagés au paragraphe suivant.

Post-scriptum. — Le mémoire de P. Lacau qui vient de paraître (cité en note plus haut, au début du présent § XIII) et dont nous avons connaissance, pour ce qui intéresse les présentes informations, à la toute dernière minute,

(1) C'est donc à tort, on le remarque en passant, que les auteurs du Wörterbuch traduisent (I, 105) Nofrit-iri par «Die schönste davon»; analyse exacte et sens sont tout différents. nous apprend que le gouverneur d'Elkab qui a cédé sa charge, en l'an 1 de Souazenre, l'avait héritée de son père, qui lui-même la tenait de son père, par un acte de donation de l'an 1 de Merhotepre. La généalogie et la succession des faits sont comme il suit :

fait donation de la charge à son fils \(\), seul survivant de ses fils et seul héritier, en l'an 1 de Merhotepre;

→] [1], fils et héritier de] → , cède la charge en l'an 1 de Souazenre.

Il n'est point tout à fait exact, comme on peut voir alors, de dire, avec Lacau, qu'entre les deux rois il y a «trois générations au plus»; exactement, ils prennent place dans le cadre de trois générations consécutives, comprenant celle du grand-père et celle du petit-fils, c'est-à-dire que l'espace d'une seule génération sépare leurs personnes. Comme en outre le grand-père à Elkab, sous Merhotepre, ayant perdu son fils aîné et prenant d'autres dispositions successorales, se trouve déjà dans la maturité de l'âge, l'intervalle des événements tend à se resserrer encore. Au plus, et à supposer que le petit-fils, sous Souazenre, soit arrivé, lui aussi, à l'âge mûr, entre la date du grand-père et la sienne il y a le temps de deux générations normales.

XIV. — UN SANKHENRE MENTOUHOTEP TRÈS PROBABLE

EN HAUTE-ÉGYPTE.

Le nom royal *Mentouhotep*, déjà connu, à l'époque où nous sommes, comme appartenant au roi de nom solaire *Merankhre*, d'après sa statue de Karnak (voir G. 5 de notre classification), vient de sortir de terre une autre fois, en connexion avec un nom solaire *Sankhenre*, et dans des conditions telles que, le plus probablement, les deux noms appartiennent à une personne pharaonique unique.

Les documents sont deux grands sphinx en calcaire recueillis en 1924 à Edfou⁽¹⁾, en morceaux, remontés au Caire, portant sur la poitrine, descen-

(1) H. GAUTHIER, Deux sphinx du Moyen Empire originaires d'Edfou, dans Annales du Service, XXXI (point paru encore à l'heure où est arrêtée la rédaction des présentes notes); cf. Chas-

Bulletin, t. XXXII.

sinar dans B. I. F. A. O., XXX (1930), p. 301. Mes remerciements sincères vont à H. Gauthier, qui m'a communiqué, avant publication, sa note à paraître, avec les photographies (notre pl. III).

5

Cette titulature fait difficulté au premier coup d'œil, parce que Sankhenre figure au papyrus de Turin, qui l'enregistre, le deuxième nom apposé au nom solaire, sous la forme (o |) Sankhenre Senbtou (1): ce dernier nom personnel tout différent de celui du sphinx d'Edfou. Faudrait-il envisager l'existence de deux rois Sankhenre? La reprise du nom solaire, à courte distance dans le temps, au sein d'une même famille ou d'une famille à une autre voisine, est très contraire aux usages en la matière, et il n'en faudrait accepter l'hypothèse qu'à défaut de toute autre possibilité. Mais ce n'est point le cas ici. Sans peine, s'il le fallait, nous dissocierions les noms des deux sphinx, de manière à retrouver, sur le premier, le Sankhenre Senbtou du papyrus, et sur l'autre, le Mentouhotep monumental connu par ailleurs, qui est Merankhre; mais cet effort même est inutile; les combinaisons Sankhenre Senbtou et Sankhenre Mentouhotep ne sont point, quant à la discordance du deuxième nom, exclusives l'une de l'autre, lorsqu'on remarque que deux rois qui, par coïncidence remarquable, encadrent notre Sankhenre à la liste du papyrus, présentent cette même particularité qu'on les trouve appelés, en deuxième cartouche, tantôt d'un nom personnel vulgaire et qui est évidemment leur nom humain vrai, tantôt d'un nom visiblement royal, forgé dans la tradition pharaonique : Merhotepre, notre G. 2, () sur un scarabée mais Sebekhotep, officiellement, sur une statue, et Mersekhemre, notre G. 3, () = 1 🌊 🎆 🕽 au papyrus de Turin mais *Nofirhotep* sur ses statues. Au précédent paragraphe, à propos de Merhotepre, nous avons rappelé que cette «pharaonisation» du nom personnel, en deuxième cartouche, semble avoir été un

⁽¹⁾ J. 10 de nos tableaux; cf. Fin du Moyen Empire, p. 591, pour référence au papyrus.

procédé affectionné des petits rois de cette époque (1); rien de plus aisé donc que de croire que Senbtou, devenu le Pharaon Sankhenre, a également pris le nom de Mentouhotep, plus satisfaisant dans le deuxième cartouche.

Il y aurait d'après cela, en somme, deux rois Mentouhotep, les solaires Merankhre et Sankhenre. Et comme ce nom de Mentouhotep, du fait même qu'il est peu commun aux temps où nous sommes, a l'apparence d'un nom de famille mettant en voisinage de parenté les souverains qui le portent, il semble ressortir de là que les groupes Mer-[X]-re et S-[X]-n-re, G et J de notre classification antérieure, sont en contact immédiat, ayant certains de leurs membres dans une même famille royale (2).

Auparavant déjà, nous étions arrivé à regarder ces groupes G et J comme en succession immédiate à Thèbes, la petite famille H, des Tet-[X]-re, se développant en même temps, probablement subordonnée, dans la région d'Edfou-Gebelein, et les Khian, Apopi, etc. du groupe I, contemporains de la période G-J, indépendants en Basse-Égypte $^{(3)}$. Nous sommes mieux armés aujourd'hui, sans doute, pour nouer les séries G et J ensemble, et les faits à l'appui qu'on vient de voir sont à inscrire, en prolongement, au bas du tableau de la *chaîne des relations monumentales* établissant ou vérifiant la succession des rois thébains, qu'en toute précision, jadis $^{(4)}$, nous avions arrêtée au terme aval de G, famille Mer-[X]-re.

Il résulte de là, plus certainement, le fait longuement aperçu déjà de la continuité de la royauté thébaine des Sebekemsaf, des Sebekhotep des diverses familles et de leurs successeurs, jusqu'aux princes de la guerre de restauration qui aboutit à la XVIIIe dynastie. Et cette continuité pharaonique à

(1) Rappelons encore les cas de Sekhemre-Khoutaoui, premier successeur de la XIIº dynastie, qui paraît s'être appelé Penten avant d'accéder au trône et de se parer du nom d'Amenemhat-Sebekhotep en deuxième cartouche (R. E. A., II, p. 154-155); de son successeur immédiat Sekhemkare, qui s'appelle Amenemhat-Senbef, et de Sezefkare, qui s'appelle Kai-Amenemhat, deux exemples de la juxtaposition, dans le deuxième cartouche, du nom humain antérieur et du nom royal substitué (R. E. A., II, p. 160).

(2) Le raisonnement suppose que Sankhenre

(4) Fin du Moyen Empire, p. 692-693.

et Mentouhotep des deux sphinx d'Edfou sont bien une personne unique; mais à admettre même que cela ne soit point, comme il subsisterait que Sankhenre et Mentouhotep, personnes différentes, sont contemporaines ou immédiatement voisines, le fait du contact des S-[X]-n-re avec les Mer-[X]-re ressortirait de la même manière.

⁽³⁾ Voir le tableau synoptique des successions et contemporanéités des groupes, Fin du Moyen Empire, p. 819.

Thèbes nous oblige à considérer, encore une fois, le problème de la présence en Haute-Égypte des «Hyksôs» du groupe principal de Tanis et Bubaste, Sousirenre Khian, Aousirre Apopi dont des vestiges architecturaux sont rencontrés à Gebelein. Puisque ces rois du Nord n'ont point, selon toute apparence, été des conquérants dans le Sud, il faut admettre que leur dévotion à Gebelein s'exerce de commun accord avec le roi thébain, soient qu'ils l'imposent comme suzerains, ou qu'ils en aient obtenu la liberté comme vassaux, où plutôt encore, que leur activité dans le sanctuaire méridional témoigne de relations amicales qui unissaient la maison de Tanis et celle de Thèbes, également puissantes. Il faudrait dire sans doute également faibles; Khanofirre Sebekhotep semble régner sur l'Égypte entière, mais c'est de son temps que de petits Pharaons se multiplient d'un bout à l'autre du pays, et il n'est pas téméraire de supposer que ses grandes statues de Tanis ont été érigées là au consentement et à la satisfaction de la royauté locale; inversement, un peu plus tard, dans cet état de division politique qui ne pouvait aller qu'en s'accentuant, on conçoit que Khian et Apopi aient travaillé à Gebelein avec l'assentiment des obscurs Sebekhotep ou Mentouhotep qui persistaient à Thèbes.

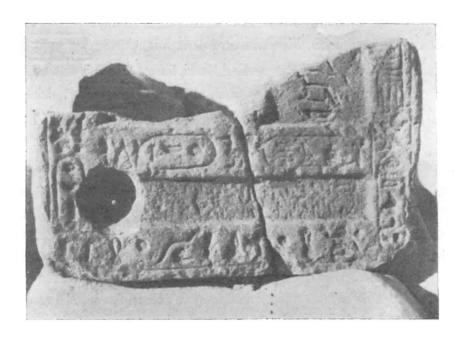
C'est le lieu de rappeler, enfin, que le Tanite Sousirenre Khian et le « Hyksôs» Skhaenre de quelques scarabées caractéristiques, s'apparentent par ces noms solaires à la famille S-[X]-n-re de Thèbes, dont fera partie Skenenre Teou-ô; que le nom solaire de ce dernier est remarquablement semblable à celui de Ökenenre Apopi; que, très parallèlement, l'Asiatique indubitable que ses scarabées appellent Merousirre lakebher portait un nom solaire de la famille de ceux des Mer-[X]-re thébains (1). Les signes extérieurs ne seraient point différents si tout au long de la période des Kha-[X]-re, Mer-[X]-re et premiers S-[X]-n-re (Sebekhotep, Nofirhotep, Mentouhotep), et jusqu'à l'explosion de la guerre décisive, il y avait eu entre les Thébains et les Pharaons du Nord partage amiable du pays, association, voire alliances de famille. Et pareille situation serait, dans une Égypte des siècles de division, la plus parfaitement naturelle.

⁽¹⁾ Voir Fin du Moyen Empire, p. 202, 507-508.

XV. — LE "NEBNOFIRRE" PRÉCÉDEMMENT SIGNALÉ À MEDAMOUD N'EXISTE PAS.

On se rappelle qu'un nom solaire *Nebnofirre*, antérieurement connu par quelques scarabées et inscriptions de vases en pierre, avait été reconnu à Medamoud, en 1927, dans l'inscription d'un fragment de bloc rectangulaire (1). Il apparaît aujourd'hui que c'est à tort, qu'il faut lire le nom autrement et que le monument n'est pas de l'époque que d'abord on avait dû croire.

L'identité du roi et la situation de l'objet peuvent être éclaircies, aujourd'hui, grâce à l'acquisition d'un deuxième morceau de la même pierre, trouvé à Medamoud en 1930 et en raccord avec le premier (2). En même temps que les renseignements des fouilleurs, en anticipation sur la publication, m'est parvenue une excellente photo des deux fragments remis en assemblage; on trouvera ci-dessous le cliché, mis à ma disposition par Et. Drioton avec son habituelle et inestimable obligeance.



(1) Voir R. E. A., II, p. 171, où sont toutes références.

(2) Medamoud 1930 (dans Fouilles I.F. A.O., VIII, 1931), p. 57 et phot. fig. 30; inv. 5414.

Le monument est une dalle en grès de o m. 10 d'épaisseur, maintenant récupérée dans la totalité d'une de ses dimensions longitudinales, environ o m. 45, disons la largeur, de droite à gauche, et privée d'un important complément de la longueur, en haut, dans le sens perpendiculaire. Ce qui nous en reste laisse reconnaître une table d'offrandes, ayant été employée à un moment donné, semble-t-il, pour faire un support de gond de porte, comme l'indique un trou circulaire de 7 ou 8 centimètres de diamètre qui a mutilé la surface vers l'angle inférieur gauche. L'aménagement et le décor de la table comportent une bande périphérique en relief, occupée sur tous les côtés par une inscription en creux, une longue cuvette en bande creuse, de droite à gauche, en bas, surmontée, en relief au même niveau que la bande périphérique, par un grand signe ..., à l'appendice supérieur sans nul doute très développé, et dont la bande de base est inscrite; à droite et à gauche de l'appendice saillant du 🗻 , les deux cuvettes latérales sont inscrites , dans leur fond, en une colonne verticale. Une titulature du roi, avec les deux noms de cartouches, occupe la base du ...; autres titulatures sur la colonne périphérique de gauche, où l'on reconnaît le nom solaire, et sur celle de droite, conservant le bas du nom d'Horus et le deuxième cartouche.

Le deuxième cartouche, bien conservé deux fois, porte ; dans le cartouche solaire, où le signe vertical de la fin est une fois détruit et l'autre fois quelque peu incertain, les fouilleurs lisent , enregistrant ainsi un roi Nebnofirre Mentouhotep qui appartiendrait à la période entre XII^e et XVIII^e dynasties, sans exclure complètement d'ailleurs cette autre possibilité, que le cartouche solaire dût être lu , faisant paraître à nos yeux le Nebhepitre Mentouhotep bien connu de la XI^e dynastie. Cette dernière explication paraît de beaucoup la meilleure tout de suite, le signe problèmatique du cartouche solaire, là où il est conservé, semblant reproduire le dessin caractéristique de la rame à corde de tirage , et en outre le nom d'Horus en taoui, dont le premier signe vertical montre encore son bulbe inférieur en ovale allongé dans la ligne, se restituant le mieux du monde en taoui d'Horus même de Nebhepitre. Or, l'attribution qui résulte de ces lectures est confirmée jusqu'à la certitude par l'extrême analogie du monument de Medamoud avec une autre table d'offrandes de datation certaine.

Il s'agit d'une table en granite rose, provenant de Karnak, au musée du Caire (1). Le rapprochement de sa photographie, au Catalogue, avec la présente photographie de l'objet de Medamoud, fait voir immédiatement que ce dernier fragment, par sa configuration et sa composition d'ensemble, se superpose au tiers inférieur, environ, de la surface de la table de Karnak. La largeur est la même à très peu de chose près, la pièce de Medamoud couvrant o m. 45 et celle de Karnak o m. 39; l'aménagement des surfaces montre la même cuvette en bande allongée, le long du bord inférieur, surmontée du même grand hotep transversal, à l'appendice supérieur très développé, sa base occupée par une titulature royale, l'appendice supérieur séparant deux cuvettes latérales inscrites, encore de même, dans leur fond, en une colonne verticale de part et d'autre. Et ces dernières inscriptions, d'après ce qui en subsiste au

fragment de Medamoud, étaient identiques sur les deux objets, and la demi-cuvette de gauche, and dans celle de droite. Quant au style très mauvais

du travail et des inscriptions, il est tellement analogue, d'un monument à l'autre, qu'on croirait volontiers que la table de Karnak et celle de Medamoud ont été faites ensemble.

Or, la titulature de la table de Karnak, en largeur sur la base du grand inférieur, comporte simplement, en symétrie à droite et à gauche d'un signe médian, le cartouche Nebhepitre. Cela confirme, pour la table nouvelle, tout ce qu'on pouvait induire, comme il est dit ci-avant, de ses inscriptions seules. Et il n'y a point de roi Nebnofirre Mentouhotep. Le Nebnofirre des scarabées et vases en pierre, jadis enregistré par nous dans la période finale du Moyen Empire, subsiste avec ses petits monuments, mais à Medamoud il faut renoncer au fait de sa présence.

(1) Caire n° 23007; KAMAL, Tables d'offrandes (dans Cat. général Caire), p. 7 et pl. III.

XVI. — SCARABÉES «HYKSÔS» EN PALESTINE ET EN HAUTE NUBIE.

MONUMENTS DIVERS DE LA PÉRIODE.

Parmi les monuments très divers du temps qui précède le Nouvel Empire, ceux qu'on est convenu d'appeler «hyksôs» comprennent, comme on sait, deux catégories nettement différentes, les monuments d'une royauté pharaonique effective et normalement caractérisée en Basse-Égypte, qu'on peut appeler la dynastie des Apopi, et les petits monuments extrêmement nombreux, scarabées pour la plupart, des princes d'une période asiatique. Nous savons aussi que la dynastie des Apopi était éteinte avant le commencement de l'offensive des Teou-ô et Kamès de Thèbes, c'est-à-dire qu'il faut la considérer comme contemporaine, en gros, des Mer-[X]-re de Thèbes (rois Sebekhotep, Nofirhotep, Mentouhotep), tandis que la période asiatique déborde chronologiquement les Apopi en avant et en arrière (1), s'étendant jusqu'à la fin de la guerre thébaine et ayant commencé, pour le moins, dès le temps des Sebekhotep du groupe principal (2). Les princes asiatiques égyptisés, dont les dominations, forcément, se sont élaborées et assises dans les villes du Delta, ont des scara-

(1) Pour l'établissement de cette situation chronologique, voir surtout, dans nos Notes complémentaires de 1923, Les Asiatiques dans Avaris et les rois Apopi, dans J. As., janvier-mars 1923, p. 124-127 du volume.

(2) Les scarabées asiatiques remontent bien probablement plus haut encore. C'est Fl. Petrie ini-même qui nous invite à le reconnaître, ayant été brusquement conduit, par ses trouvailles de Tell Fara dont nous parlons un peu plus loin, à apercevoir que la période "hyksôs" commençait immédiatement après la fin de la XII dynastie. Les plus décidés partisans de la chronologie courte avaient imaginé, peut-être, jamais accepté et proposé la forme de tableau historique très "ramassé" qui résulte de là. Mais si les observations de Petrie sont exactes, et il paraît bien qu'elles le sont, elles ouvrent la porte

à une question de conséquences plus étendues encore pour l'histoire, celle de savoir si les scarabées Anra ("hyksôs" du stade primitif) qui portent des noms solaires de la XIIº dynastie ne sont pas contemporains des rois nommés eux-mêmes et authentiquement leur propriété, ce qui impliquerait que la période asiatique en Basse-Égypte ne fait pas que toucher la XII^s dynastie, qu'elle recouvre chronologiquement la plus grande partie de cette XIIº dynastie. Notons que le problème de cette situation n'est pas entièrement nouveau; il s'est posé à moimême lors des premières études (Fin du Moyen Empire, p. 243-245), où j'ai pensé voir que ce synchronisme de l'époque d'Anra avec la XII° dynastie n'était pas possible. Il ne fait point doute, cependant, qu'aujourd'hui la question appelle une étude nouvelle.

bées d'un type tout spécial, sur lesquels ils se désignent souvent par un nom solaire, Skhaenre, Snofirenre, Khaousirre, etc., ou Merousirre Iakeb-her, l'un des Jacob des scarabées avec Iakeb simple, ou le Sousirenre Khian des monuments connus, que ses scarabées appellent Sousirenre seulement, ou Khian tout court, dans le cartouche et avec titres royaux. D'autres scarabées sont ceux d'un «sheikh (hik khasilou) Khian » qui probablement n'est pas la même personne; comme d'autre part les monuments de Sousirenre Khian se mettent en place parmi ceux de la dynastie des Apopi, on voit que ces Khian divers, encore «hyksôs» ou bien Pharaons à la manière habituelle, font le trait d'union entre les figures princières asiatiques et celles, apparemment indigènes, des Apopi dont la royauté se constitue, à un moment donné, à côté des Asiatiques ou au milieu des Asiatiques.

Ces scarabées "asiatiques", parmi lesquels nous avons tenté de distinguer un type Anra, primitif, et un type Khian immédiatement subséquent, fournissent leur modèle, comme nous l'avons noté antérieurement, et sans nul doute en Basse-Égypte, pour graver certains scarabées aux noms du Thébain Khanofirre Sebekhotep; ces scarabées sont de la période Anra (1). Ce même type d'objet est également celui qu'on voit se propager en Palestine, où il devait connaître une si remarquable fortune, s'immobiliser et persister, orné des noms des Thoutmès, jusqu'au milieu de la XVIIIe dynastie, comme nous l'avons constaté jadis (2), et bien plus tard encore, d'après l'un des témoignages récemment acquis que nous allons prendre en note ici. Nous avons trouvé, antérieurement, des raisons très fortes de croire que cette floraison du scarabée Anra en Palestine s'était produite dès le temps des grands Sebekhotep mêmes; la confirmation positive de cette situation est aujourd'hui obtenue, résultant des trouvailles faites à Tell Fara, sur la lisière sud de la Palestine, au bord du grand steppe, et publiées au cours de 1929 et 1930.

Nous donnerons spécialement attention, en une étude ultérieure, à ces travaux de Tell Fara (Beth Pelet), dont un résultat bien remarquable fut de déterminer Fl. Petrie à renoncer à ses anciennes idées sur la distance qui sépare les «Hyksôs» de la XIIe dynastie et sur la chronologie longue. Notons seulement ici que le site a fourni, à côté de beaux scarabées indubitablement

6

(1) Fin du Moyen Empire, p. 245-247, 452-454, 747. — (2) Ib., p. 764-765. Bulletin, t. XXXII.

de la XII^e dynastie, une série nombreuses de scarabées de *l'époque Anra* (1), parmi lesquels on relèvera d'abord nombre de spécimens avec le décor caractéristique à la *spirale interrompue*, portant, l'un , Khanofirre même, un autre

\$\frac{1}{2}\$ (Sebekhotep défectif?), un troisième

\$\frac{1}{2}\$ (2), un quatrième

\$\frac{1}{2}\$ (3),

un autre encore (4). Rappelons que le ## et le (5) des combinaisons que nous

venons de citer sont rencontrés sur plusieurs objets similaires (5), et que ‡‡ est fréquent dans les combinaisons des inscriptions de la même famille (6), où nous

trouvons à enregistrer, en passant, plusieurs scarabées portant

cadrement sans embase (7), et, à Beth Pelet même, une combinaison # enca-

drée d'hiéroglyphes ou pseudo-hiéroglyphes en disposition symétrique, et une composition d'adas le cadre des signes en disposition symétrique (8). Engelbach, à propos de l'un des scarabées visés, mentionne un autre scarabée avec la légende d'a l'accompanie reconnaître que les deux objets sont de la XII° dynastie.

(1) Séries complètes chez Petrie, Beth Pelet I (1930), pl. VII, X, XII, XXII, XXXIX.

(2) Ces trois objets dans la série particulière donnée par Petrie, Ancient Egypt, 1929, p. 38, et Beth Pelet I, p. 4, n° 1, 9, 10; ce dernier = Beth Pelet I, pl. X, n° 65. La même

légende , encadrée différemment, sur le sca-

rabée Caire nº 36341.

(3) Beth Pelet I, pl. VII nº 25.

(4) Ib., pl. VII, n° 26.

(5) Fin du Moyen Empire, p. 747, 755

(n° 44), et sur l'objet Petrie, Scarabs

(1917), XIII, nº 2 de Senusert II.

(6) Fin du Moyen Empire, p. 751-755.

(7) Petrie, Scarabs and cylinders (1917), XII, n° 19, 20 (cf. aussi n° 18) de Senusert I; Engelbach dans Annales du Service, XXI (1921), p. 64.

(8) Beth Pelet I, pl. X, n° 102; pl. VII, n° 8.

A Tell Fara ont été rencontrés, en même temps, nombre de ces scarabées à nom solaire que l'on connaît bien par ailleurs, Anra caractéristiques avec le décor en spirale interrompue ou en dispositions d'hiéroglyphes symétriques, et dont les noms sont des noms solaires de la XIIe dynastie; ce sont :

en spirale interrompue (1), dans le décor en torsade (2), dans le décor aux

signes symétriques multiples (3), and ce même décor symétrique (4). Voici

Il n'est point inutile de noter que ces scarabées «hyksôs», connus depuis longtemps, de Ô-ousir-re Apopi, nous exposent à l'illusion de croire qu'ils sont un témoignage de l'«interpénètration» de la famille pharaonique des Apopi et du vaste groupe des princes asiatiques pharaonisés. L'idée ne serait pas fondée, car pour le Pharaon de cette époque, à Tanis ou à Bubaste, lorsqu'on fait des scarabées à son nom, rien n'est plus naturel que de dessiner

⁽¹⁾ Petrie, petite série précitée (Ancient E-gypt, 1929 et Beth Pelet I), n° 11; le personnage est F. 13 de nos tableaux, voir Fin du Moyen Empire, p. 250, 748, et Index.

⁽²⁾ Petrie, ib., n° 13; le personnage est notre F. 15, voir ib., p. 18-21, 745 et Index.

⁽³⁾ Petrie, ib., n° 16; notre F. 14, voir ib., p. 242, etc. et *Index*.

⁽⁴⁾ PETRIE, ib., n° 17, 19; notre F. 10, voir ib., p. 853, etc. et *Index*.

⁽⁵⁾ Beth Pelet I, pl. VII, n° 29; notre F. 2, voir ib., p. 851, etc. et Index.

⁽⁶⁾ Beth Pelet I, pl. VII, nº 11.

⁽⁷⁾ Petrie, petite série précitée, n° 6; notre K. 3, voir *ib.*, p. 878 et *Index*.

⁽⁸⁾ Petrie, ib., n° 7; voir chez nous, ib., Index.

⁽⁹⁾ PETRIE, ib., nº 8.

⁽¹⁰⁾ Petrie, ib., nos 2, 14; notre I. 9, voir ib., p. 867.

ces objets au modèle courant, prépondérant dans ce monde «hyksôs» qui noie la Basse-Égypte; les Sebekhotep de Thèbes eux-mêmes n'ont-ils point des scarabées du type exotique, que ce soit par hommage de quelque autorité de Basse-Égypte ou par le simple effet de l'acceptation d'un usage général? Il faut conclure qu'aujourd'hui encore, pour nous, la meilleure manifestation du contact entre les sheikhs du Delta et les Pharaons proprement dits qu'ils entourent, ressort de la qualité pharaonique indubitable d'un certain Khian, qui de par son nom est un Asiatique indubitable.

A Beth Pelet, pour finir, on donnera une attention particulière à un scarabée dont nous reproduisons le dessin ci-contre (1), extrêmement «hyksôs» et



de type Anra caractérisé, et qui ne peut être antérieur au temps de Ramsès II, puisqu'il reproduit son cartouche solaire habituel de Ousirmatre-Setepenre. Cet objet met en lumière que le type exotique ancien persistait, en Palestine, en plein siècle ramesside, beaucoup plus tard que nous ne l'avions aperçu encore (2); concurremment

d'ailleurs, comme nous savons bien, avec le scarabée égyptien très pur des modèles du Nouvel Empire.

Il nous faut maintenant nous transporter à l'autre bout de l'empire égyptien, dans l'extrême Sud, où l'on voit les mêmes scarabées du type asiatique, dès le temps des Sebekhotep, s'avancer dans la Nubie, conquise depuis la XII^c dynastie, et jusqu'aux confins de la Nubie soudanaise. Le fait nous a été révélé par les fouilles de Reisner à Kerma de la province de Dongola, où plusieurs grands cimetières ont livré (3) des albâtres des rois de la VI^c dynastie, des monuments de la XII^c, dont de beaux scarabées et le propre tombeau de Hapizefa, le prince connu d'Assiout (première période de la XII^c dynastie), puis une autre tombe avec la base d'une statue en albâtre portant le nom de Amenemhat-Sebekhotep (cf. § I ci-avant), enfin un millier d'empreintes de sceaux où l'on relève notamment les noms pharaoniques de Pepi

VI des Harvard African studies, 1923; voir déjà Bulletin du Boston Museum of Fine arts, vol. XII, n° 69 (1914), XIII, n° 80 (1915), et Ä.Z., 52 (1915), p. 34-39 et planches; cf. Scharff dans O. L. Z., 29 (1926), col. 89-96.

⁽¹⁾ Beth Pelet I, pl. XII, nº 179.

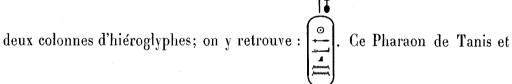
⁽²⁾ On n'oublie point les très nombreux scarabées du type exotique ancien qui portent le nom solaire *Menkhopirre* de Thoutmès III.

⁽³⁾ Reisner, Excavations at Kerma, vol. V et

(notre K. 1; à lire Pepi certainement (1), non Sheshi), d'Apopi, des «Hyksôs» du type ancien Skhaenre (notre I. 1) et Matibre (notre F. 2), et de la reine *Inni* qui est d'époque antérieure, si l'on retrouve bien en elle une princesse connue du début de la période des Sebekhotep. A noter comme dernier en date de tous, un fragment de bassin en albâtre portant la fin d'un cartouche....ms qui paraît bien être celui d'un des rois Tetoumès de Haute-Egypte (groupe H). L'occupation égyptienne en Haute Nubie dont ces documents sont le témoignage va, comme on voit, de la VIe dynastie à la veille même du Nouvel Empire.

Les scarabées de la période d'Anra sont innombrables, on le sait, et il est même impossible de suivre au jour le jour les publications et signalements des objets de cette famille. Prenons en note, cependant, un scarabée à la légende bien connue 👺 (🖃) 🛱 🔄 , disposée verticalement , encadrée du décor spiraloïde à trait interrompu (2); c'est le Pepi que nous venons de citer comme rencontré à Kerma, et l'objet est à joindre aux scarabées avec légende identique que nous avons enregistrés antérieurement (3). Notons aussi une petite plaque en forme de scarabée, avec figure grossière en relief, portant : dans l'encadrement sans embase (4).

On a publié, en 1925, un intéressant objet d'Okenenre Apopi (notre I. 10), un poignard de bronze (5) sur lequel subsistent les restes d'une inscription en



Bubaste se différencie de son voisin O-ousir-re Apopi par ce caractère, difficile

⁽¹⁾ Ainsi faisaient déjà HALL, Catalogue of Eg. Scarabs, etc. in the Br. Museum, 1913, p. 28-30; Petrie, Scarabs and Cylinders with names, 1917, pl. XXI, 16; Engelbach en 1921, voir note suivante. Voir enfin chez nous, Kamès de Thèbes (dans Cinquantenaire de l'École pratique des Hautes Études, 1921, voir p. 37, note 2).

⁽²⁾ Engelbach dans Annales du Service, 21

^{(1921),} p. 189.

⁽³⁾ Fin du Moyen Empire, p. 193, 796.

⁽⁴⁾ Berlin 13168; Aeg. Insch. Berlin, II, p. 521.

⁽⁶⁾ WARREN R. DAWSON, A bronze dagger of the Hyksos period, dans J. E. A., XI (1925), p. 216-217 et planche.

à estimer dans l'état de nos connaissances mais qui pourrait n'être pas négligeable, qu'il ne possède point de scarabées «hyksôs».

XVII. - PUBLICATIONS ET DOCUMENTS TOUCHANT

LES PERSONNAGES PRINCIERS DE LA FAMILLE TEOU-Ô - KAMÈS - AHMÈS.

Dans le mémoire, déjà cité ci-avant (\$ III), que Winlock a consacré en 1924 aux Tombes des rois de la XVII^e dynastie à Thèbes (1), on trouve publiés en belles photographies les objets suivants du mobilier funéraire des personnes de cette famille (notre groupe J):

Cercueil de Skenenre Teou-6 au Caire (Fin du Moyen Empire, p. 161-162), pl. XVI.

Cercueil de Ahhotep I au Caire, pl. XVI.

Statue de Ahmès, leur fils aîné probable (Fin du Moyen Empire, p. 149-150), pl. XVIII, XIX, XX.

Gercueil de Ouazkhopirre Kamès au Caire (Fin du Moyen Empire, p. 150-151, 231, etc.), pl. XXI.

Les splendides bracelets de Kamès au Louvre et d'Ahhotep au Caire, pl. XVIII.

Ces derniers objets font partie du grand trésor d'orfévrerie, aux pièces appartenant à l'un des deux souverains, qui fut trouvé par Mariette, en 1860, à Drah abou'l Neggah, dans le cercueil de la reine Ahhotep et aussi, bien probablement, dans le cercueil du roi Kamès, lequel est également, on est conduit à le supposer d'autre part, ce cercueil mal identifié dans lequel on trouve les objets précieux au nom du roi Ahmès. C'est le lieu de rappeler que l'histoire et les conditions de détail de cette grande trouvaille sont extrêmement obscures; que sans doute nous ne saurons jamais exactement comment les objets des deux rois et de la reine étaient répartis entre les cercueils, pourquoi le trésor de Kamès, au moins en grande partie, était avec Ahhotep, et si c'est bien la momie de Kamès, cette momie non identifiée certainement

⁽¹⁾ Winlock, loc. cit. dans J. E. A., X (1924), p. 217-277 et planches XII-XXI.

qui avait reçu la joaillerie d'Ahmès en dépôt avec elle. Ces problèmes ont longuement occupé Daressy, qui à plusieurs reprises y est revenu, y appliquant les ressources d'une information admirablement consciencieuse (1).

Parmi les objets de ce mobilier appartenant à Ouazkhopirre Kamès, il faut faire une place à part à trois armes de bronze connues depuis longtemps, mais très imparfaitement publiées, et sur lesquels on retrouve, dans le mémoire précité de Winlock, d'anciens renseignements erronés, dans des conditions d'inexactitude encore aggravée. Le premier de ces objets est une hache arrivée dans les collections du Caire, dès l'origine, avec le reste de la trouvaille; son inscription porte la légende royale aux deux cartouches Ouazkhopirre et Kamès (2). Les deux autres, distraites du butin des recherches au moment de la trouvaille, bien probablement, sont parvenus, l'un au British Museum, l'autre dans la collection J. Evans (3). L'arme Evans est une lame de dague portant (4), sur l'anneau de base de la garde, en signes incrustés d'or, le cartouche:

(0118-J=11)

et sur le plat de la lame, en une longue colonne verticale enclose dans le cartouche, la titulature que nous connaissons, où le roi, appelé de ses deux noms réguliers Ouazkhopirre et Kamès, mentionne en outre qu'il est «aimé du Soleil, fils du dieu Lune et né de Thot», et, devant tout autre titre, prince puissant». C'est cette dernière qualification, sans nul doute, qui a égaré Budge d'abord, lisant les légendes de la troisième arme, une hache au

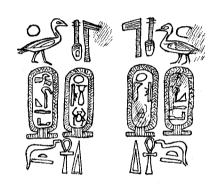
- (1) Daressy, Le cercueil du roi Kamès, dans Annales du Service, lX (1908), p. 61-63; Les cercueils royaux de Gournah, dans Annales du Service, XII (1912), p. 64-68 (cf. Fin du Moyen Empire, p. 231); La barque d'or du roi Kamès, dans Annales du Service, XXI (1921), p. 129-137 (histoire bibliographique complète).
- (2) Voir Fin du Moyen Empire, p. 151 et note 4, et cf. Winlock, loc. cit. dans J. E. A., X (1924), p. 264, où l'on croit comprendre que Winlock, par confusion, attribue l'inscription de cette hache du Caire à l'autre arme de la

collection Evans dont on va parler.

- (3) Dans les conditions d'indigence des renseignements, nous eûmes quelque peine, jadis, à distinguer ces deux derniers objets l'un de l'autre: Fin du Moyen Empire, p. 152-153, 229-230.
- (4) Fin du Moyen Empire, p. 153 et note 1; voir surtout Budge dans Archaeologia, 53 (1892), p. 83-85 et pl. I, fig. 1; d'après lui Gauthier, Livre des Rois, II, p. 165. Un moulage de l'objet au British Museum, n° 36810: Budge, Third and Fourth Egyptian rooms (1904), p. 6.

British Museum, sur laquelle il a vu ce hik ken (1), et à la suite de Budge, Winlock, qui en outre a cru reconnaître sur l'autre face un autre titre hik res, les deux appellations faisant office l'une et l'autre de nom de deuxième cartouche :

Ce qu'on trouve dans le deuxième cartouche, sur une face et sur l'autre, est en réalité tout différent, comme on voit sur la copie intégrale que voici



dessinée d'après les frottis que nos collègues du Department of Egyptian and Assyrian antiquities du British Museum ont eu la grande amabilité de me transmettre, avec leurs interprétations manuscrites (3). Il ne fait pas de doute qu'il faille lire, de part et d'autre, Ainsi disparait notamment, pour ce roi thébain, le nom trop singulier de «Prince du Sud», dont on pouvait

comprendre, dangereusement, qu'il faisait écho à d'autres mentions royales et à certains exposés historiques de l'époque même (4).

Que ce soit un seul roi *Ouazkhopirre* qui possède ces divers objets, et, *Kamès* régulièrement, prend ainsi le nom de *Pe-hik-ô* dans le deuxième cartouche,

- (1) Budge, même mémoire dans Archaeologia, 53 (1892), p. 86-87 et pl. II, fig. 1.
- (2) WINLOCK, loc. cit. dans J. E. A., X (1924), p. 264.
- (3) L'objet est au British Museum, sous le n° 36772: Budge, loc. cit. Mes remerciements empressés vont à M. Sidney Smith et à M. A. W. Shorter pour la peine qu'ils ont bien voulu prendre en la circonstance, et leur extrême obligeance.
- (4) "Roi du Nord", qui sous formes multiples est l'appellation courante d'une foule de "Hyk-

sôs, sur leurs scarabées, parfois d'Ô-ousir-re Apopi, le Pharaon de Bubaste, sur ses scarabées d'espèce «hyksôs» que nous avons rappelés plus haut (\$ XVI); et dans la bouche même de l'autre roi Kamès, celui de la planchette Carnarvon, exposant qu'il va partir à la conquête de la Basse-Égypte, la description du pays divisé (voir chez nous, loc. cit. dans Cinquantenaire de l'École des Hautes Études, 1921, p. 31-32 du volume). La lecture de Winlock peut avoir été dirigée par la séduction de ces faits concordants.

cela ne fait aucun doute, car dans une même famille le nom solaire est d'appartenance toute personnelle et on ne le reprend point. Notre Ouazkhopirre aimait particulièrement, d'ailleurs, cette manière un peu fantaisiste de rédiger sa titulature, s'il faut en croire la petite plaquette-cartouche d'Univ. Collège qui porte, sur ses deux faces, of the etape etape etape (1), et, sur un autre monument, la curieuse légende:

3 X1-11X 2

Il n'était point encore arrivé, jusqu'à ces tout derniers temps, que la mention d'un roi Kamès fût rencontrée sur un monument architectural. Voici cependant que dans le remplissage du troisième pylône de Karnak il a été trouvé (3) un grand bloc d'un roi de ce nom, que H. Gauthier a étudié et qu'il a bien voulu me faire connaître, par anticipation sur la publication de son mémoire (4), en me communiquant photographies du monument. «Il s'agit d'un socle en pierre à quatre marches, taillé dans une porte antérieure réemployée, qui servait probablement de socle à une statue. » La pierre est inscrite le long du bord supérieur de la face avant, celle des marches taillées

⁽¹⁾ Fin du Moyen Empire, p. 230, d'après Newberry, Scarabs, XXVI, 2 et p. 156; l'objet également chez Petrie, Scarabs and Cylinders etc., XXIII.

⁽²⁾ Stèle Harlé au Louvre, C. 201: DE Rougé, Notice des Mon., 8° éd., p. 151; Pierret, Rec. d'inscr. inédites, I, p. 59-62; Devéria, Une stèle égyptienne du temps de l'expulsion des rois Pasteurs, dans Mémoires et fragments, II (Bibl. Bulletin, t. XXXII.

égyptologique, V), p. 315-323. [Devéria croyait que le roi de la titulature surajoutée est Skenenre; le mémoire est inachevé, c'est le dernier écrit de Devéria, en 1871]. Cf. R. E. A., II (1929), p. 155.

⁽³⁾ Chevrier dans Annales du Service, XXIX (1929), p. 136.

⁽⁴⁾ H. GAUTHIER, Les deux rois Kamöse, dans Festschrift Griffith (Oxford; à paraître).

(voir notre pl. IV), et du bord supérieur de la face arrière, les faces latérales ne portant point d'inscription. La face dorsale (dont une photographie, ici, serait superflue) porte, en assez beaux caractères en relief:

Sur la face avant, la photographie permet de lire une titulature reproduite symétriquement et en forme identique, à droite et à gauche à partir d'un signe & central, et portant :

Voici donc le nom d'Horus et le nom de nebti de cette titulature royale.

Le nom d'Horus se lit Nofir-hab-teoui. On s'explique mal que Gauthier refuse de considérer l'élément initial 🕇 comme entrant dans la constitution du nom propre même, car on relève des exemples, chez les rois du Nouvel Empire, de noms construits avec ce premier élément et de manière fort ana-de nebti de Toutankhamon, « Bonté des renouveaux, qui fait vivre les cœurs », « Bonté des lois, qui tranquillise les Deux Terres». Dans le cas présent, le nom est à comprendre : «Bonté de l'inclinaison (respectueuse) des Deux Terres ». Le verbe «s'incliner », «se courber », bien connu au Nouvel Empire, est 🕈 🛴] 🦄; l'écriture que nous avons sous les yeux au nouveau monument, avec l'aspirée de 👆, est peut-être une acquisition nouvelle et certainement spéciale à l'époque antérieure, bien connue toutefois dans nombre d'autres mots dérivés du sens courber, notamment 👈 🔭 🐧 " faucille ", 👈 🔭 🐧 « " dos, échine, (Nouvel Empire [], [], et avec le même signe - (le bois tordu?) que dans le texte qui nous occupe, 🔨 🔪 npéché, injustice ». En tout état de cause, ce nom d'Horus est entièrement nouveau; il diffère et du nom d'Horus Sezef-teoui du Kamès de Drah abou'l Neggah, et du nom d'Horus Kha-her-nesit-f du Kamès de la planchette Carnarvon (J. 13 et J. 14 de notre classification).

Sommes-nous en présence d'un troisième roi Kamès? Cela n'est point certain, si l'on observe que le nom de *nebti* que le nouveau monument nous apporte, *Ouahm-menou*, est précisément le nom de *nebti* du roi de la planchette

Carnarvon même. Cette constatation nous enferme, toutefois, dans un assez déconcertant dilemme. Ou bien l'Horus Kha-her-nesit-f est une autre personne que l'Horus Nofir-hab-teoui, et alors ces deux rois Kamès portent le même nom de nebti, ou bien il y a un seul personnage du nom de nebti Ouahm-menou, et alors ce roi Kamès a changé de nom d'Horus à un moment quelconque: deux situations dont on ne saurait dire laquelle est pour nous la moins gênante.

Quant au Kamès du mobilier de Drah abou'l Neggah, Horus Sezef-teoui, Ouazkhopirre de son nom solaire, il reste heureusement en dehors du cercle des fusions possibles. Cette situation de sécurité lui sera-t-elle gardée? Il s'appelle Ouazkhopirre, et son parent de la planchette Carnarvon a pour nom solaire khopirre, bien dangereusement similaire; on se demande ce que nous réserve ce nom solaire mutilé, pour le jour où il nous sera complètement rendu.

Nous avons, au total et en fin de compte, deux rois Kamès, peut-être trois. Et quoi qu'il en soit, il demeure patent que les divers rois Kamès sont proches voisins historiques ensemble.

Une Épouse Royale Set-Kamès, de la famille du roi Ahmès et peut-être sa fille — on la trouve nommée, une fois, suivant un procédé habituel dans la famille, Ahmès-Set-Kamès — mais plus probablement, sans doute, fille du Kamès qui semble bien avoir précédé Ahmès sur le trône (1), nous est connue, outre sa momie de Deir El-Bahri et les mentions de sa personne aux listes de Deir El-Medineh et en quelques autres places, par une petite stèle du Ramesseum, où elle est représentée adorée avec Amenhotep I (2), et une stèle plus importante où on la voit en compagnie du même Amenhotep I et d'Ahmès-Nofritiri. Ce dernier monument, de l'ancienne collection Salt, est au British Museum et proviendrait, d'après les indications bibliographiques anciennes, d'Abydos (3). Voici cependant que la stèle est publiée par le British Museum lui-même (4), accusant une provenance de la nécropole thébaine. Les numéros

⁽¹⁾ Fin du Moyen Empire, p. 805 note 5, 811-812, 875-876.
(2) Daressy dans Rec. de travaux, 22 (1900), p. 142.

de référence également différent des anciennes mentions à la publication dernière (n° 355 [297]); nonobstant quoi, il ne fait pas de doute qu'il s'agit d'un monument unique et parfaitement caractérisé dans la collection de Londres.

Une certaine Épouse Royale Kamès, qui figure à la liste de Khabekhit à Deir El Medineh, a été prise en note par nous, antérieurement, comme de parenté et de localisation tout à fait indéterminées (1). Il paraît établi aujour-d'hui qu'une reine de ce nom n'a point existé. Daressy a porté son attention, en 1922, sur ces listes de Khabekhit et d'Anhourkhaoui, si mal connues dans nombre de détails, et a procédé à la revision, dans ces documents, d'une importante série de cartouches mal lus (2). Une des plus intéressantes de ses observations concerne la princesse Kamès qui nous occupe, et dont l'insertion dans la table de Khabekhit semble provenir d'une fausse transcription de l'hiératique, le nom authentique sur lequel le graveur s'est mépris étant celui de L'it Khebit-nofirou, une fille connue de Thoutmès I: le papyrus portait

, le graveur y crut lire , soit , soit , donnant ainsi naissance

à cette reine illusoire qu'il nous faut rayer des listes.

RAYMOND WEILL.

dans Recueil d'études Champollion, 1922, p. 283-296.

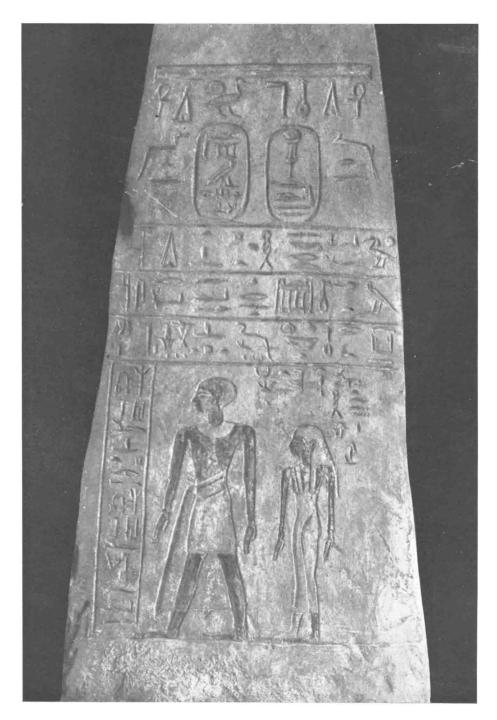
⁽¹⁾ Fin du Moyen Empire, p. 810, 812, 875.

⁽²⁾ DARESSY, Les listes de princes du commencement de la XVIII dynastie à Deir El-Medineh,

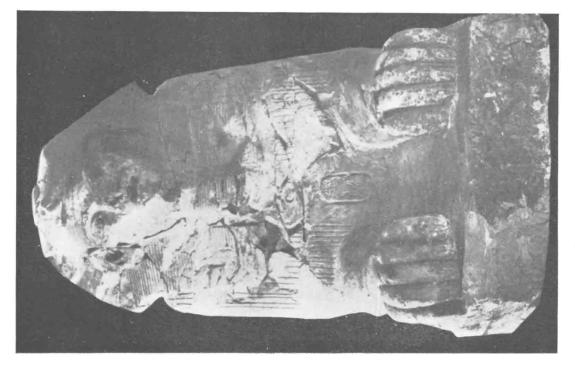


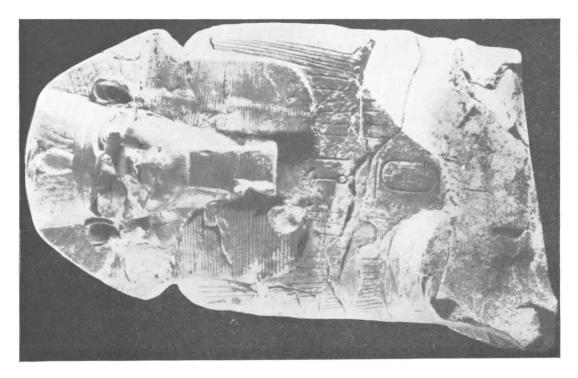
Pseudo-pyramide de Sekhemre-Shedtaoui au British Museum.

R. Weill, Compléments pour La fin du Moyen Empire égyptien.



Pseudo-pyramide de Sekhemre-Shedtaoui au British Museum.





R. Weill, Compléments pour La fin du Moyen Empire égyptien.



Nouveau socle d'un roi Kamès, trouvé à Karnak.

R. Weill, Compléments pour La fin du Moyen Empire égyptien.